VOL. XLII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 29 OCTOBRE — No. 52

ABONNEMENTS
Canada.......... $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe........... 2.50 " "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA ... PUBLIE ET IMPRIME ... LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
LE MANITOBA
43 Avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba.
Téléphone: Main 3377.

LE GOUVERNEUR-GENERAL

Leurs Altesses Royales le duc de Connaught, Gouverneur-Général du Canada, et la duchesse de Connaught sont arrivées d'Angleterre jeudi dernier.

Toute la population canadienne constate avec joie le retour à la santé de la duchesse, et a applaudi au prolongement d'office du gouverneur de sang royal que Sa Majesté Georges V a bien voulu nous accorder.

POURQUOI CES PROPOS INEXACTS?

Le *Free Press* persiste malheureusement à soulever le fanatisme au profit de M. Norris. Pour atteindre son but il ne perd jamais une occasion de frapper sur ce qui est français et catholique. Il croit qu'en flattant ainsi le rêve fanatique de quelques sectaires aveuglés, il va grossir le nombre de ses partisans.

Il pourrait mieux employer son temps qu'en fomentant la division des peuples de ce pays sur le terrain des races et des croyances religieuses. Au lieu de concentrer ses efforts à fusionner ce qui ne saurait se fusionner ou s'assimiler, le grand organe *anti-bilingue* ferait mieux de travailler à l'union des diverses races, tout en leur laissant leur liberté et leur entité propre, sur les terrains communs où elles peuvent se rencontrer et rivaliser d'un heureux zèle pour le développement de notre pays et pour sa défense contre de réels ennemis de l'extérieur ou de l'intérieur.

Pour l'édification des quelques amis que l'organe de M. Norris compte dans nos rangs, nous donnons la traduction d'un compte-rendu d'une séance de la récente convention de nos instituteurs bilingues. Nous savons que les libéraux d'intentions droites—et ils sont nombreux—regretteront comme nous ces lignes où perce la préoccupation d'ameuter contre nous les antipathies de races :

L'ASSEMBLEE BILINGUE D'AUJOURD'HUI EST TOUTE FRANÇAISE.

CE MATIN, LECTURE SUR LA MANIERE D'ENSEIGNER LA LANGUE FRANÇAISE PAR LA METHODE PHONIQUE

ASSEMBLEE DE CLOTURE, CE SOIR, AVEC ADRESSE A MONSEIGNEUR BELIVEAU

Celui qui par hasard assisterait à la Convention des Instituteurs Bilingues, convention qui se tient actuellement, croirait que la langue anglaise n'y a pas plus de place que *l'Indien de l'Amérique du Nord au milieu d'une réunion de Chinois.*

La convention se tient à l'école Saint-Joseph, à Saint-Boniface, et presque tous ceux qui y assistent paraissent de *nationalité française.* Plusieurs des jeunes gens qui y suivent les séances portent *l'habit ecclésiastique de l'Eglise catholique romaine* et un bon percentage de l'auditoire est composé de *Nonnes Françaises coiffées de bonnets blancs.* Ces dernières ne sont pas des institutrices bilingues. Elles ne sont là que dans le but de participer à l'instruction qui y est donnée.

TOUTES LES SEANCES SONT CONDUITES EN FRANÇAIS

Les séances y sont entièrement *conduites en français.* Elles comprennent : une conférence sur la méthode d'enseigner la *langue maternelle française,* par M. A. Choiselat; une lecture sur la manière d'enseigner la *langue française* par la méthode phonétique, par le Rév Frère Charles; l'enseignement de l'histoire au moyen des biographies où le conférencier fit mention d'une figure historique comme celle de *Champlain,* et autres lectures sur la musique et la culture physique par des *instituteurs français.*

Le discours d'ouverture de la convention fut prononcé *en français* par le président, François Lageat, et ce soir, une adresse sera lue *en français à l'Evêque Béliveau.* Le patron de l'organisation est *Sa Grandeur l'Archevêque Langevin.*

Cette après-midi, les Inspecteurs des Ecoles Bilingues adresseront la parole à la convention et ensuite auront lieu les élections des officiers.

C'est nous qui avons souligné les passages qui méritaient d'être mis en relief.

Maintenant, quels sont les faits ?

Dans cette convention d'instituteurs bilingues, il y eut une conférence donnée entièrement en anglais par M. Watson, du Département de l'Education. Plusieurs discussions ont eu lieu en anglais. D'autres discussions qui se sont faites en français avaient trait à l'enseignement de l'anglais. Au chapitre du programme intitulé : Remarques, par MM. les Inspecteurs, un des sujets principaux traités par un inspecteur fut l'enseignement de l'anglais. Cet inspecteur, traduisant la pensée de ses collègues, insista pour que la langue anglaise fût *enseignée partout,* et *bien enseignée,* dans nos écoles bilingues.

Une discussion dans un congrès pédagogique n'est pas l'enseignement à l'école. Elle peut être conduite dans la langue maternelle des discutants. N'a-t-on pas plusieurs fois dans cette province discuté l'enseignement du latin et du grec au programme universitaire sans se servir de ces langues dans la discussion ?

Les deux langues, française et anglaise doivent être enseignées à nos enfants. Savoir deux langues, disait Victor Hugo, c'est avoir deux têtes; et il y a plus d'esprit dans deux têtes que dans une.

Nous ajoutons : savoir la langue de sa mère, c'est avoir du cœur. Et nous voulons que nos enfants aient du cœur.

L'anglais est enseigné, et bien enseigné, nous le savons, dans nos écoles, non parce que le Free Press le veut, mais parce que nous, Canadiens-français, le voulons. Nous y tenons autant, et plus, peut-être, que l'organe de M. Norris.

Nous tenons de la bouche de nos inspecteurs bilingues qu'il y a eu grand progrès dans l'enseignement de l'anglais dans nos écoles depuis quelques années. Les succès éclatants de nos élèves aux examens en sont une preuve. Notre personnel enseignant donne à ce point une grande part de son temps et de son énergie, et nous nous en réjouissons hautement.

LE FRANCAIS DANS L'ONTARIO

Il est assez difficile, à distance, de juger exactement ce qui se passe dans l'Ontario. Mais il nous paraît bien établi que nos compatriotes y sont l'objet de traitements et d'attaques fort injustes.

Il faut espérer que de meilleurs conseils prévaudront bientôt et que les choses pourront s'arranger, avant que la situation ne s'envenime davantage.

Les hommes de tous groupes et de toutes nuances feront bien de partir de ce principe qu'il n'y a pas d'allégeance politique qui puisse tenir pour des Canadiens-français quand on attaque leur langue et leur religion.

A ceux qui manifestent de l'hostilité pour le français dans l'Ontario on peut rappeler ce discours, adressé aux Canadiens-français de Détroit en 1874 par un Anglais, qui ne fut jamais considéré comme un mauvais Anglais et qui ne passait pas précisément pour une médiocrité intellectuelle : nous avons nommé lord Dufferin :

"J'ai écouté avec une satisfaction toute particulière l'adresse que vous m'avez fait l'honneur de me présenter. Je suis bien convaincu que nulle part dans la Puissance Sa Majesté n'a de sujets plus loyaux, plus fidèles et plus intelligents que ses sujets de race française, et je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée d'exprimer mon estime et mon respect pour les représentants de ces héroïques pionniers, à la hardiesse desquels nous devons, en si grande partie, l'héritage dont nous jouissons.

"C'est une chose des plus étonnantes que ce coup-d'œil avec lequel les chefs des premières expéditions françaises discernèrent comme par inspiration sur leur route chaque endroit avantageux, chaque position convenable, soit pour leur défense soit pour leur commerce. Ils choisirent avec une telle sagacité les sites pour la construction de leurs forts, et pour la fondation de leurs établissements, que des générations suivantes ne purent faire de meilleurs choix. C'est pour cela que presque chaque cité importante, dans les vallées du Mississippi et du Saint Laurent, doit son origine à un fondateur français.

"Mais ce n'est pas à ce seul titre que nous sommes obligés envers la race française. Il ne faut pas oublier que c'est à son élévation d'esprit, à son amour de la liberté, et à son exacte appréciation des droits civils contenus en germe dans la constitution primitivement accordée par l'Angleterre au Canada, que nous devons le développement de cette autonomie parlementaire dont le pays est fier à si bon droit; et je puis vous assurer, qu'aux yeux d'un anglais, il y a peu de choses plus agréables à observer que la dignité, la modération et l'habileté politique avec lesquelles les hommes publics français, du Canada, aident leurs collègues anglais à appliquer et à faire fonctionner ces grands principes de droits et de pratique constitutionnels, qui sont la base du gouvernement libre de ce pays.

"Messieurs, j'ai toujours considéré comme du meilleur augure la collaboration de la race française dans le Canada; cette race qui a déjà contribué si puissamment à civiliser l'Europe, ne peut manquer de suppléer et de corriger de la façon la plus heureuse les qualités et les défauts considérés comme inhérents au John Bull traditionnel; d'un autre côté on me pardonnera, si, comme anglais, j'espère que nous pourrons lui rendre le même service. Avec la générosité, l'esprit d'invention, l'élan, la grâce, la délicatesse, la précision du jugement et la finesse artistique des français, avec le flegme et le tempérament britanniques, on peut dire que nous réunissons les éléments qui gouvernent en grande partie le monde moral et le monde physique.

La Taxe Municipale et la Critique des Contribuables

M. le Rédacteur du *Manitoba,*

Les impôts publics ont toujours été reçus avec mépris par le peuple qui les paie depuis leur origine jusqu'à nos jours. Nous lisons même dans l'Ecriture Sainte que les Publicains d'alors qui prélevaient et recevaient les impôts étaient souvent mal vus des contribuables qui les payaient et ils étaient persécutés par le peuple, qui avait horreur de contribuer aux deniers publics. Bien que cette horreur de contribuer aux dépenses publiques soit presqu'entièrement disparue avec la civilisation il en reste encore certaines traces de nos jours et même au milieu de nous. Les gouvernements sont obligés d'imposer certaines taxes au peuple pous s'assurer d'un revenu afin de leur permettre de payer les dépenses de leurs administrations et donner au peuple les accommodations nécessaires dans la mesure de leurs besoins; il en est ainsi dans les affaires municipales. Les réprésentants des contribuables dans le Conseil de Ville sont appelés à prélever des taxes pour le paiement des dépenses de l'administration de notre ville . Ces taxes doivent être prelévées sur les propriétés qui forment l'étendue de notre ville, que l'évaluation sur la propriété mobilière ou immobilière qui est la base du calcul de la perception soit élevée ou soit basse, peu importe : il faut que les montants nécessaires pour faire face aux dépenses soient prélevés; si l'évaluation est basse le taux de la taxe sera plus élevé, d'un autre côté si l'évaluation est très élevé le taux de la taxe sera plus bas; donc l'évaluation n'est qu'un facteur de base dans le calcul pour le prélèvement des taxes. Ce sont les dépenses que la ville est forcée de faire qui sont la cause de l'augmentation des impôts.

Les contribuables qui résident dans notre ville depuis longtemps ont eu l'occasion de voir le changement qui s'est opéré chez nous depuis quelques années; d'une ville presque sans améliorations voilà sept ou huit ans passés elle est devenue une ville pourvue de toutes les améliorations modernes, et les contribuables sont appelés à payer pour tous ces travaux d'améliorations dans une même période de temps, ce qui rend le fardeau de la taxe très lourd pour ceux qui sont appelés à y contribuer. Sans doute le développement rapide de notre ville a été la cause de l'augmentation des taxes; beaucoup d'améliorations ont été faites pour accommoder certains groupes de citoyens qui étaient éloignés du centre de leur quartier, et ces améliorations tout en servant ces groupes actuellement peuvent accommoder ceux qui viendront s'établir dans ces localités à l'avenir. Un grand nombre de contribuables s'accorde à dire que notre ville s'est développée un peu trop rapidement et quelques-uns vont même jusqu'à reprocher aux membres du Conseil de Ville d'en être la cause. Notre position géographique a sans doute contribué beaucoup à cet état de choses et a même forcé la situation. Etant voisins d'une grande ville pourvue de toutes les utilitées publiques, qui sont la base du développement d'une ville moderne, nos citoyens se sont rendu compte qu'il était temps pour eux de faire un mouvement pour moderniser notre ville, et une fois le mouvement mis en opération il a été impossible de l'arrêter. Chacun demandait ses améliorations dans sa localité et avait droit de les avoir comme tout autre qui les avait déjà eues; de là est venu l'augmentation des dépenses: intérêt sur emprunts, fond d'amortissement, salaire d'un plus grand nombre d'employés, etc., voilà la cause de l'augmentation de la taxe. Donc, puisque tous les contribuables ont été, soit directement ou indirectement, la cause de cette augmentation des impôts municipaux; si tous autant que nous sommes avons contribué à cet état de choses nous devons en prendre notre part de responsabilité et en accepter les conséquences. A même époque tous les ans après que les comptes de taxes sont envoyés aux contribuables il y a un certain nombre de ces gens qui comme le peuple d'autrefois commencent à murmurer contre le Conseil de Ville sous prétexte que la taxe est trop élevée et qu'il y a eu de la mauvaise administration de la part du conseil. Ils oublient qu'ils ont contribué eux-mêmes à l'état de choses actuel en demandant leurs parts d'améliorations et quand le temps de payer est arrivé ils n'ont que des reproches à adresser à ceux qui se sont rendus à leurs désirs en leur accordant ce qu'ils ont demandé. Que ces contribuables s'informent si les mêmes conditions existent dans d'autres villes dont la population et les conditions sont semblables à la nôtre avant de faire circuler des rapports dont les conséquences auraient pour but de jeter du discrédit sur l'administration de notre ville, et ce qui est plus grave encore, d'amoindrir le crédit de la ville sur le marché. Considérant la position actuelle la majorité des citoyens de notre ville préfère porter le lourd fardeau des taxes d'aujourd'hui plutôt que de retourner aux conditions d'autrefois.

UN CONTRIBUABLE.

Le But du Reglement

Des statistiques officielles, puisées dans les livres du bureau de l'Ingénieur de la Cité de Saint-Boniface, mettant au clair le but du Règlement No. 1000 autorisant la création d'une dette de $300,000.00 pour couvrir le déficit survenu dans la construction des égoûts souterrains dans la Cité, lequel règlement sera soumis au vote des électeurs le 5 novembre prochain.

D'après l'Acte Municipal et la Charte de la Ville, et en vertu d'un règlement spécial adopté par le Conseil de cette dernière, il y a une dizaine d'années un montant fixe de $2.00 par pied de frontage fut arrêté, comme taxe imposable pour la construction d'égoûts—ce montant étant le même qu'à Winnipeg.

Ce taux, lorsque tout le système d'égoûts aura été parachevé, couvrira suffisamment le coût total de construction, mais comme les égoûts principaux doivent être construits d'abord, et que leur coût est considérablement plus élevé que celui des égoûts latéraux—de là naît naturellement un déficit plus ou moins élevé, et ce déficit ne pourra être comblé qu'en autant que ces derniers égoûts seront graduellement construits; d'ici là il faut faire face à la lacune.

Du déficit en question la somme de $97,126.00, consiste du coût des parties d'égoûts principaux traversant les rues à leurs intersections; les propriétaires avoisinant les dites intersections ne pouvant être taxés pour ces dites parties, à titre d'améliorations locales, le coût doit nécessairement être couvert par une taxe générale, et tous les citadins en bénéficient par l'écoulement de l'eau des rues et pavés.

Le déficit total se chiffre jusqu'à date comme suit :

Montant dépensé pour construction $944,423.10

Montant perçu et à percevoir des débentures déjà émises 620,175.09

Déficit total, après avoir déduit la somme de $20,000.00 contribuée par la Cie des Cours à bestiaux pour la construction de l'égoût principal sur le Chemin Dawson 324,248.01

Communiqué.

LE SANG GAULOIS

II

ROLAND

(778)

Si le nom de Vercingétorix est connu de tous, même des plus petits, que dire de celui de Roland ! Qui ne sait l'histoire de ce héros, l'incarnation de la noblesse, de l'héroïsme, de la simplicité de la race Française ?

Roland symbolise la chevalerie des temps héroïques, celle qui ne combattait que pour l'honneur et la gloire de la patrie. Où y a-t-il, dans notre histoire une figure plus touchante et plus pure ?

Roland, dont les chroniques ne nous ont malheureusement conservé que l'épisode sanglante de Roncevaux, étant le bras droit de son oncle Charlemagne, n'est, dans sa lutte contre l'incroyant, que le continuateur de Clovis, fondateur de l'unité politique de la France, précurseur des Pepin le Bref, des Charlemagne et des St. Louis. C'est-à-dire que Roland a contribué, de son sang, à conquérir, pour la France, le titre glorieux, enviable entre tous, de "Fille ainée de l'Eglise": *Gesta Dei per Francos.*

Vainqueur des Maures en Espagne, Charlemagne allait mettre le siège devant Saragosse, lorsque, traitreusement, le perfide Sarrasin Marcile proposa sa soumission.

Une assemblée réunit les chefs Francs, et, à son issue, la capitulation fut acceptée.

Les vainqueurs repassèrent les Pyrenées, confiant à Roland, d'un commun accord, l'honneur, que les plus fiers n'avaient pas osé revendiquer, de commander l'arrière-garde, poste périlleux s'il en fut, dans ces gorges montagneuses.

Sans doute les hordes d'infidèles ne pouvaient rien contre Roland; rien... sauf par trahison !

Mais la trahison était là, rampante, dans la personne même du beau-père de Roland, Ganelon.

Roland et ses chevaliers sont à peine arrivés à l'endroit où ils doivent séjourner pendant que l'armée descend en France, que le crime s'accomplit : secondés par le traître Ganelon, les Maures fondent, vingt fois plus nombreux sur la poignée de soldats que commande Roland.

"Olivier, le courageux ami du héros, héros lui-même, s'effraie du nombre des agresseurs.

Bataille ? dit Roland, Dieu nous l'octroie !

Avec le danger, l'intrépidité du neveu de Charlemagne devient sublime. Il tire son glaive, sa Durandal; il refuse de sonner du cor pour appeler son oncle, qui l'entendrait sans doute, "et, après que toute sa troupe a reçu l'absolution de l'évêque Turpin on sonne de l'olifant, et le combat s'engage.

"Ce sont des duels acharnés: Olivier tue Fausseron, l'Evêque Turpin tue Corsablin, Yérin tue Malprime, et ainsi de suite: tous les chefs de Marcile ont le même sort. Roland fait merveille, la Durandal trace des éclairs en tous sens, et les têtes sautent sur son passage.... Mais l'ennemi est vingt fois plus nombreux.... Roland crie aux siens, que de les voir ainsi combattre, c'est pour lui une fête.

—Allons, les preux !

Ne laissez honnir douce terre de Farnce !"

Mais l'ennemi semble renaître toujours, toujours. Les sombres trouées faites par les héros ne paraissent pas diminuer le nombre des Maures. Soudain Roland songe que sa Durandal va peu-être tomber entre leurs mains; il compte les siens et il ne voit plus que soixante chevaliers debout. Les plus glorieux sont morts. "Que n'a-t-il écouté le conseil d'Olivier qui lui disait de sonner du cor. Qui sait? Il est temps peut-être encore !

Alors il sonne à plein poumons, si violemment qu'il se rompt une veine du cou.

Charlemagne a entendu.

Mais Charlemagne est trop loin, et l'ennemi trop près. Et Roland pleure ainsi ses Français morts :

Vous aviez fait des conquêtes trop grandes
Pour l'Empereur, barons, et vous voici
Pâles, sanglants, le corps déjà transi
Vous qui toujours me fûtes si fidèles,
Je crie à Dieu qu'il vous prenne en merci.
... ...
Terre de France, à jamais, doux pays,
Vous pleurerez sans être consolée....

Enfin, c'est le tour de Roland, tout sanglant, qui est resté debout, le dernier. Il est entouré de cadavres fumants; le sang coule en ruisseaux. Il vit encore, mais brisé, déchiré.

Charlemagne ne doit plus être bien loin. Las! il arrivera quand tout sera terminé.

Roland veut briser son épée, et frappe un rocher. Sa fière lame résiste, c'est le roc qui se fend.

Le preux ne doit plus songer qu'à mourir en chrétien, mais puisqu'il lui reste un souffle de voix, c'est à prononcer le nom de son pays qu'il l'emploie.

Vous, Seigneur Dieu, qui daignâtes m'aider,
Ne laissez point honnir douce terre de France !

Puis il s'affaise, joint les mains, incline la tête et meurt. Elle avait bien été protégée, l'armée de Charlemagne, par son Roland vaincu."
(1)

Mais, de ces défaites-là, la France en a beaucoup, et c'est pourquoi elle ne périra jamais.

(1) H. M. De Mathuisieulx, dans "le Sang Gaulois."

F. DENISET.

La Saint-Jean-Baptiste

(*Suite*)

Les journaux du temps font aussi l'éloge des chars de la procession et donnent une mention toute spéciale à celui qui portait les figures allégoriques de Saint-Jean-Baptiste et de quatre personnages historiques. L'enfant de M. Adolphe Payette représentait le petit Saint-Jean-Baptiste.

Les autres personnages étaient représentés comme suit : Christophe Colomb, M. Joseph Dubuc, fils de l'Hon. Juge Dubuc; Jacques Cartier, M. George LaRivière, fils de l'Hon. M. LaRivière; Champlain, M. Fortunat Létourneau, fils de M. J. F. Létourneau; un Sauvage, M. Jules Turenne, fils de M. Jos. Turenne.

* * *

Le 24 juin de cette même année, eut lieu à Crookston, Minn., un grand ralliement des Canadiens-français de l'Ouest des Etats-Unis. La société Saint-Jean-Baptiste de Manitoba nomma cinq délégués chargés de la représenter à cette fête. Trois seulement purent s'y rendre. Ce sont: MM. L. A. Prud'homme, avocat; L. J. A. Lévêque, Préfet de Saint-Boniface, et N. D. Gagnier, marchand.

M. l'avocat Prud'homme, (aujourd'hui Son Honneur le Juge Prud'homme) prononça au banquet qui suivit la messe, le discours de circonstance et y remporta un de ses plus beaux succès oratoires. Notre distingué compatriote s'attira de la part de ses auditeurs une véritable ovation.

Après la fête de Crookston, nos délégués se rendirent à Gentilly où ils reçurent un sympathique accueil. Ils revinrent à Saint-Boniface, enchantés de leur voyage et gardant bon souvenir de la cordiale réception de nos canadiens des Etats-Unis.

* * *

Les élections des officiers donnèrent, à l'assemblée du 20 mai 1883, le résultat suivant:

Président, M. L. A. Prud'homme.

Premier vice-président, M. F. X. Bessette.

Second vice-président, M. Adolphe Payette.

Secrétaire-archiviste, M James Prendergast.

Assistant-secrtaire-archiviste

Assistant secrtaire-archiviste, M. Antoine Gauvin.

Secrétaire-correspondant, M. M. Charbonneau.

Asistant sec.-correspondant, M. Adjutor Lemieux.

Trésorier, M. Télesphore Pelletier.

Assistant-trésorier, M. Ulric Milord.

Commissaire-ordonnateur en chef M. George Lecompte.

Assistants-commisaires ordonnateur, MM. Gabriel Arial, A. Laurin et Abel Fafard.

Membres du comité de régie: les honorables MM. LaRivière et Royal, MM. Joseph Lecomte, T. A. Bernier, J. Turenne, Adjutor Gauvreau, George Couture et François Gingras.

Médecin, M. le docteur T. Fafard.

* * *

La population canadienne-française de Manitoba était encore sous l'empire du patriotisme enthousiaste qu'avait éveillé l'inoubliable fête de l'année précedente. A l'appel de M. le Président Prud'homme, et sous son habile direction, les bonnes volontés se prêtent, les organisateurs se mettent à l'œuvre avec zèle, et font un grand succès de la fête nationale célébrée le 25 juin 1883.

A huit heures de l'après midi, la procession se forme à l'hôtel de Ville, et se dirige au Palais Archiépiscopal pour escorter à la Cathédrale, Sa Grandeur Monseigneur Taché. Il fait un temps superbe. Les résidences sont décorées de feuillage, de fleurs, d'inscriptions el de drapeaux. La fanfare du Cercle Provencher envoie aux échos les notes joyeuses de nos airs canadiens. Une foule nombreuse envahit le temple saint sous les voutes duquel roulent gaiement et harmonieusement des modulations patriotiques que M. Albert Bétournay fait traduire à son orgue. Des drapeaux en grand ornent les murs et les colonnes de l'église, et l'autel est brillamment illuminé.

(*A suivre*)

PATRIOTE.

REVUE DE LA PRESSE

S. G. MGR L'ARCHEVEQUE A ROME

(Les Cloches de St. Boniface)

Les dernières nouvelles reçues de Mgr l'Archevêque nous apprenaient que Sa Grandeur est arrivée à Naples le 18 septembre, qu'elle a assisté le lendemain, fête de saint Janvier, à la liquéfaction du sang du saint. Le soir du même jour Monseigneur s'est rendu à Rome et a demandé une audience au Saint-Père qui l'a reçu on ne peut plus paternellement dès le jour suivant.

Puisse ce voyage si heureusement commencé se continuer ainsi !

* * *

BOIS DE CONSTRUCTION

(Le Soleil de l'Ouest)

Notre production de bois de construction qui était, il y a quarante ans, de $41,000,000, est maintenant de $184,000,000. Le capital investi a augmenté de 20 millions de dollars à $260,000,000. Depuis la Confédération, les forêts du Canada ont produit du bois marchand pour la valeur de $1,321,000,000. Toutefois le développement de cette industrie n'en est qu'à ses débuts.

* * *

UNE COQUILLE

(L'Evénement)

Il s'est glissé une malheureuse coquille hier dans la nouvelle que nous avons publiée au sujet de la nomination de M. Ephrem Chouinard au poste d'assistant-auditeur et de comptable du département de l'auditeur de la province. Le typo a imprimé "constabie" au lieu de "comptable."

Pour nous faire pardonner par M. Chouinard, qui est bien plus poète que comptable, nous lui présentons ainsi nos excuses :

Par une erreur inconcevable
D'un typo fort peu charitable,
Nous avons—chose épouvantable
—Fait passer pour simple constable
Un poète nommé comptable.

Monsieur Chouinard est affable
Et ne nous tiendra pas comptable
D'une coquille lamentable.
Car il est bien incontestable
Que s'il était nommé constable,
Il avouerait, imperturbable :
"J'en suis tout à fait incapable."

* * *

LES CINEMAS

(Le Temps, d'Ottawa)

Le cinéma n'est pas la place des enfants. Il y a là trop de choses qu'ils n'ont pas besoin de connaître et qu'ils apprendront malheureusement toujours trop tôt.

Les scènes de violence, les foyers tournés en ridicule, la paternité bafouée, le vol prôné par le succès des voleurs, gâtent assez d'intelligences adultes sans que le poison soit donné à fortes doses à l'enfance.

Régularisez les représentations par une censure vraie, et rendez passible d'amende quiconque admet ou entraîne un enfant dans les salles de spectacle, et le travail des tribunaux spéciaux ne sera plus nécessaire.

Les lois actuellement sont des demi-mesures hypocrites qui ne font l'affaire ni des propriétaires de cinémas ni des bonnes mœurs.

* * *

LE FRANÇAIS AU CONGRES DE MILAN

(La Vérité)

Au grand Congrès anti-alcoolique de Milan qui a réuni plus d'un millier de délégués de tous les pays, la langue officielle était le français.

Nos francophobes d'Ontario auraient donc fait piètre figure à Milan.

D'importantes questions ont été étudiées et discutées.

L'association catholique internationale anti-alcoolique a décidé de tenter d'obtenir du Pape une expression d'opinion au sujet de la prohibition.

* * *

LOUIS VEUILLOT

(Patriote de l'Ouest)

C'est l'amour de l'Eglise et du Pape qui a inspiré ses œuvres et fait sa gloire.

Toute son activité, tout son génie littéraire a été employé au service de la grande et noble cause de la foi catholique dont il s'était fait le champion.

Et son travail a produit un résultat magnifique : c'est grâce à Veuillot et à son journal *L'Univers* que le clergé de France est resté, malgré tous les efforts du gallicanisme, si fermement attaché au Pontife romain.

Et à l'heure actuelle nous pouvons affirmer sans crainte que la noble attitude des évêques et des prêtres français—dont l'obéissance au Pape a été si unanime et si spontanée lors de la loi de séparation—est due en bonne partie à l'influence posthume de Louis Veuillot, dont la doctrine "ultramontaine" n'est autre chose que la doctrine catholique complète et entière.

Honneur à cet homme illustre, à ce génie littéraire sans rival, qui a toujours eu pour lui deux choses: "le Pape et la grammaire" et qui a eu contre lui tous les mécréants et tous les ennemis de la vérité !

LE CANADA, PAYS STERILE

(La Patrie)

Voilà comme la presse austro-hongroise représente notre pays.

Et comme la nouvelle loi d'émigration présentée au parlement autrichien interdit l'émigration "dans les pays où les émigrants ont peu de chances de gagner leur vie," cette mesure est interprétée comme devant servir a entraver le courant d'émigration vers le Canada.

Le Canada, pays stérile !

Il est peu probable que les Autrichiens se laissent abuser par cette calomnie. Quand une multitude de publications font connaître dans le monde entier la production agricole de tous les pays, qui peut encore ignorer que le Canada est un des pays les plus fertiles de la terre ?

Les principales cultures, au Canada, produisent annuellement l'équivalent de 500 millions de dollars. La valeur des récoltes a doublé depuis une dizaine d'années, et l'agriculture au Canada est susceptible d'une expansion pour ainsi dire illimitée, tant nous possédons de terres arables que nous ne pouvons exploiter, faute de bras.

Ce n'est pas en représentant le Canada comme un pays dénué de ressources que le parlement autrichien détournera ses nationaux de leur propension à émigrer dans notre pays. Sous ce rapport, ils savent assurément à quoi s'en tenir, puisque depuis douze ans, près de 164,000 Austro-Hongrois sont venus s'établir au Canada, qu'ils ont participé depuis leur arrivée à notre prospérité, et qu'ils n'ont pas dû manquer de tenir au courant de leurs succès les amis qu'ils ont laissés dans leur patrie d'origine.

* * *

LA CONVENTION DES INSTI..TUTEURS BILINGUES

(La Liberté)

Par le nombre de ceux qui y participèrent, l'importance des questions qu'on y discuta, l'intérêt apporté à tous les travaux, ce congrès soutient très avantageusement la comparaison avec les congrès que tiennent au Manitoba les instituteurs de langue autre que le français. S'il était donné à des instituteurs québécois d'assister à une convention comme celle de la semaine dernière, il seraient étonnés de l'entrain, de la vie et de l'intérêt qui y règnent.

* * *

ELECTIONS PARTIELLES

(Le Canada)

Depuis que le gouvernement Borden est au pouvoir, il y a eu cinq élections partielles.

Dans l'une, Hochelaga, les libéraux n'ont pas fait d'opposition. Ils en ont remporté deux, Renfrew et Richelieu, et perdu deux, MacDonald et Châteauguay.

Note du *Manitoba*.—Pourquoi le confrère oublie-t-il l'élection de l'hon. M. Meighen au Portage-la-Prairie ? Et puis la victoire conservatrice de Middlesex-est ? ?

* * *

CE FAMEUX DEFI

(Le Devoir)

M. Lafortune, de Montcalm, les bras croisés,—comme jadis l'étalon de la légende lafortunienne,—ne démissionne toujours pas.

* * *

LE CANAL DE PANAMA

Panama.—Une crise est à la veille d'éclater au Canal. Une réorganisation complète préconisée par le Col. Goethal n'est pas ordonnée sans retard par Washington.

La nouvelle de la situation venue ici du secrétaire de la guerre américain, L. M. Garrison, est considérée comme une preuve de la tension quiexiste. Il paraît évident que le canal ne pourra être inauguré en 1914 maintenant.

Le Col. Goethal fera ses représentations à l'émissaire de Washington, et s'il n'obtient raison, il partira confiant d'avoir accompli son devoir. Le gouvernement de Washington ne veut pas de réorganisation en 1915.

* * *

CE QUE COUTE LA GUERRE

(La Presse)

Nous avons déjà vu ce qu'a coûté aux pays belligérants le sanglant conflit balkanique qui a si profondément troublé l'Europe en ces deux dernières années. Pour la Bulgarie seule, les morts ont été de près de 60,000, et les invalides, de 10,000, qu'il faudra entretenir avec une annuité de deux à trois millions de dollars. Les dépenses de guerre se sont élevées à $130,000,000, sans compter la dépréciation du matériel de guerre, d'environ $30,000,000, et la cession d'une partie de la Roumanie, la plus fertile du territoire bulgare.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.



Projet pour la construction des nouveaux édifices du gouvernement, Ottawa, Canada.

DATE PROLONGÉE.

AVIS est par les présentes donné que la réception des dessins du premier concours pour la construction des édifices pour les ministères et les cours de justice est remise à trois mois par conséquent jusqu'à jeudi, le 2 avril 1914.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
52-1 Ottawa, le 23 octobre 1913.

Mortgage Sale of Valuable Farm Property

Under and by virtue of the Powers of Sale contained in a certain Memorandum of Mortgage, which will be produced at the time and place of sale, there will be offered for sale by Public Auction by William W. McPherson, auctioneer, at his Auction Rooms 264 Smith Street in the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba on Thursday the 20th day of November, A.D. 1913 at the hour of Twelve o'clock, noon, the following valuable Farm Property :

The North-East quarter (N.E. ¼) of Section Twenty-two (22) in Township Four (4) and Range Eleven (11) East of the Principal Meridian in Manitoba.

The above property will be offered for sale subject to a Reserve Bid.

Terms of Sale—Twenty-five per cent (25 p.c.) cash and the balance in accordance with the conditions to be made known at the time of the Sale.

For further particulars apply to Bernier, Blackwood & Bernier, Vendor's Solicitors, 401 Somerset Block, Winnipeg, Manitoba.

Dated at Winnipeg this 10th day of September, A.D. 1913.

Province de Manitoba

SOUMISSIONS

DES Soumissions cachetées, marquées "Tender for Sheep Barn" "Soumission pour étable à moutons" seront reçues par le soussigné jusqu'au 25 octobre 1913 pour la construction d l'Etable à moutons, Collège d'Agriculture, Saint-Vital.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque marqué d'une valeur de cinq pour cent du montant total de la soumission. qui sera confisqué en faveur du Gouvernement du Manitoba au cas ou la personne ou la compagnie soumissionnant refuserait de s'engager par un contrat par écrit, ou qui l'ayant fait négligerait d'en exécuter les conditions.

Les plans, spécifications, conditions du contrat, et tous détails peuvent être obtenus à l'office de l'Architecte Provincial, 261 Fort Street, Winnipeg.

C. R. COLDWELL,
Ministre en charge des travaux publics.
Winnipeg 18 octobre 1913. 51

The Liquor License Act

The application of Richard A. Shattuck for a Wholesale License to be situated on Lot 26, Block 7 on Tache Ave., St. Boniface, as previously advertised, should read : 89 Marion Street, St. Boniface.

Dated at St. Boniface, this 29th day of October, A.D. 1913.

M. J. JOHNSTONE,
Chief License Inspector.

De par le Monde

Les soeurs du Pape

Rome.—La vie des deux sœurs du Souverain Pontife Pie X a été mise en danger par un incendie qui a ravagé la maison dans laquelle elles demeuraient vis-à-vis du Vatican.

D'une fenêtre du Vatican, le Pape regardait les pompiers combattre les flammes. Dès qu'il fut sûr qu'aucune des vieilles femmes n'était blessée, Sa Sainteté se rendit à la chapelle privée pour prier.

Les occupants de la maison ont perdu presque tout ce qu'ils possédaient, mais dès que la maison sera reconstruite les sœurs du Pape y retourneront.

Un ultimatum Autrichien

Vienne.—Le gouvernement autrichien, a envoyé un ultimatum à la Serbie, demandant l'évacuation immédiate et définitive des régions de l'Albanie occupées par des troupes serbes depuis les conflits qui se sont produits entre Serbes et Albanais.

La princesse Augustine Victoria quitte l'hôpital

Munich, Bavière.—La princesse Augustine-Victoria, femme de l'ex-roi Manuel, a quitté l'hôpital. Elle est partie avec son mari pour Sigmaringen.

Service postal en Angleterre

Londres.—D'après le dernier rapport annuel, le nombre des lettres qui ont été distribuées en Grande-Bretagne est de 3,298,000,000, soit une augmentation de 300,000. Le nombre des cartes postales a diminué. Trente-trois millions de lettres n'ont pu être livrées, à cause des adresses incompréhensibles.

Plus de 88,000,000 de télégrammes ont été envoyés.

Population Juive dans le monde

L'Univers Israélite donne la statistique suivante de toute la population juive du globe :

Les Juifs sont en tout 11,871,783 dont 8,942,266 en Europe, 1,894,409 en Amérique et 17,106 en Océanie. Des Juifs d'Europe, 5,110,548 sont en Russie, 1,224,898 en Autriche, 851,378 en Hongrie, 607,862 en Allemagne, 282,277 dans la Turquie européenne, 266,652 en Roumanie, 52,115 en Italie, 36,665 en Bulgarie.

Parmi les villes, celle qui a la plus nombreuse population juive est New-York avec 1,062,000; suivent Varsovie avec 254,712. Budapest, avec 186,047, Vienne, 146,926, Londres, 144,300, Odessa, 138,935, Berlin, 98,893, Lodz, 98,671, Wilna, 63,841, Amsterdam, 59,065.

Des femmes dans la police

Calgary, Alta.—Il est très probable que les ocmmissaires de la ville reommanderont au conseil municipal de nommer deux femmes officiers de police, selon la demande qui en a été faite par cinquante-trois sociétés féminines de la ville. Le chef de police Cuddy est opposé à cette mesure, mais ces sociétés font une agitation à ce sujet qu'on attend que les édiles céderont à leur demande, plusieurs d'entre eux s'y étant montrés favorables lors des élections.

Souvenirs napoléoniens vendus aux enchères

Berlin.—On lit dans la *Morgen Post* :

"Les 13 et 14 octobre a eu lieu, à Leipzig, une vente publique aux enchères ne contenant que des objets se rapportant à l'époque de Napoléon 1er. Des autographes, des livres, des portraits, des caricatures, des médaillons, des monnaies, des bijoux et des objets de curiosité de toutes sortes forment cette riche collection dont mainte pièce à une grande valeur. On y trouve,par exemple, une série d'autographes des généraux des guerres de l'Indépendance, dont une lettre de Blücher. Il y avait aussi un magnifique portrait du grand Corse exécuté par le peintre militaire Appiani, etc. . . "

PORTUGAL

Le correspondant de *l'Express*, à Lisbonne vient de faire le récit au Palais des Necessidades, presqu'entièrement écroulé sous les obus des révolutionnaires.

Toute une armée d'ouvriers s'occupe actuellement à faire disparaître la moindre trace des somptuosités contenues dans l'antique maison royale de Bragance.

Grâce à l'insouciance de la République chacun se plaît à détériorer les richesses royales et les nombreux souvenirs qui doivent être envoyés à Furwell Park, où demeurent actuellement la reine Amélie et le roi Manuel.

Depuis leur départ de Lisbonne, il y a trois ans, rien n'avait bougé dans le palais. A travers les chambres dépouillées et les corridors poussiéreux, on voyait encore le parquet tout couvert de grandes glaces brisées et de maints objets ayant appartenu à la famille royale.

Lorsque le correspondant a pénétré dans la salle du trône, il a constaté que la république venait de mettre la main sur les insignes royaux, maintenant sa propriété, et, sur le trône lui-même, il a vu un ouvrier, qui s'apprêtait à griller une cigarette.

La poste aérienne en France

Paris.—Le succès des premières expériences d'une poste aérienne, entre Paris et Pauillac, a été si complet, que le ministre du commerce a décidé d'organiser un nouveau service entre Paris et la Riviera.

Cette innovation sera surtout appréciée de ceux qui se rendent dans le midi, en hiver, car ils auront lettres et journaux de Paris le soir même, au lieu de les recevoir le lendemain matin.

Les aéroplanes postaux s'arrêteraient à Lyon et Marseille avant d'arriver à Nice. Un aéroplane, partant de Paris de grand matin, pourrait facilement couvrir la distance en douze ou quatorze heures, et même moins si le vent était favorable. Cela ferait arriver plus vite également la malle partie de Londres le soir, car les lettres envoyées le soir, arrivant à Paris le matin, pourraient être délivrées à Nice le même soir.

Les premiers essais seront faits probablement par M. Gilbert, qui partira de l'aérodrome des Moulineaux au lieu de partir de Villacoublay, ce qui lui fera gagner à peu près une heure.

La surtaxe à payer par lettre sera de quatre sous environ.

Guérisons miraculeuses

Lourdes, France.—Le jubilé de Constantin, devait naturellement amener cette année une grande affluence de peuple à la grotte de Lourdes. Si le grand nombre de miracles, signalés au cours des pélerinages, a grandement réjoui ceux qui en ont été témoins, ils n'ont d'un autre côté surpris personne.

Il y a en effet cinquante ans que l'Immaculée Conception apparaissait à cette petite paysanne qui avait nom Bernadette Soubirous et que nous pourrons désormais invoquer sous le nom de Bienheureuse.

Les guérisons obtenues parmi les pèlerins irlandais n'ont pas encore été officiellement acceptées comme miraculeuses.

Les miracles sont choses difficiles à Lourdes; le Dr Cox du Bureau des Constatations se maintient toujours dans une attitude de réserve qui ne réussit qu'à édifier grandement les protestants et les incroyants.

Aussitôt qu'une personne est guérie elle est amenée devant le Bureau qui doit lui donner un certificat de constatation. Jusque-là aucune guérison n'est regardée comme miraculeuse.

Par ce fait près de neuf guérisons sont rejetés sur dix.

"Il y a amélioration, dit le Dr Cox, mais de grâce qu'on ne vienne pas prétendre qu'il y a miracle."

Même lorsque le cas paraît surnaturel, on laisse écouler une année, puis les preuves sont examinées et la condition du malade étant connue, le miracle est enregistré comme tel.

Le résultat de tout ceci naturellement, est que les milliers de miracles actuellement enregistrés pourront soutenir toute enquête et non seulement les catholiques, mais les protestants et les savants de toutes croyances s'en vont satisfaits, même lorsqu'il refusent d'attribuer une origine miraculeuse à ces guérisons.—*La Tribune*.

De Paris au Caire en aéroplane

3348 milles

Issy-Les-Moulineaux, France — Une des plus longues envolées qui aient jamais été tentées a commencé le 21 octobre. Pierre Daucourt, qui a pour passager un autre aviateur, Henri Roux, est parti pour le Caire, Egypte, qui est à une distance de 3,348 milles.

Les aviateurs comptent s'arrêter à Schaffhausen (Allemagne,) Vienne (Autriche,) Budapest (Hongrie,) Belgrade (Serbie,) Bucharest (Roumanie,) Varna, sur la mer noire, Constantinople et différentes places de l'Asie Mineure, y compris Jérusalem, pour finir par Port Saïd et la capitale de l'Egypte.

Le ministère des affaires étrangères de France a pris toutes les dispositions nécessaires, par le moyen des consuls, pour que les aviateurs rencontrent toutes facilités, et de grands approvisionnements de fluide combustible et d'huile pour graisser ont été envoyés à Constantinople pour être distribués dans les places de l'Asie Mineure où se feront les arrêts.

Hommage à l'inventeur de la télégraphie sans fils

Londres.—A une assemblée des actionnaires de la compagnie Marconi, on a prononcé le nom de Guillaume Marconi comme étant une gloire pour l'humanité. On a évoqué le spectacle du *Volturno*, dont les passagers ont été sauvés pour la plupart par la radiographie.

On sait que Marconi devait être fait sénateur, mais son âge l'en a empêché. Il est encore trop jeune. Il faut avoir quarante ans pour être fait sénateur.

Les dirigeables en Belgique

Bruxelles.—En raison des mauvais résultats obtenus par les dirigeables allemands et particulièrement à cause du désastre arrivé récemment au ballon Le Zeppelin L 11 le ministre de Belgique a contremandé les ascensions que devaient faire quelques officiers de l'armée Belge avec les dirigeables le "Zodiaque" et la "Belgique." Il est bien probable que la Belgique abandonnera complètement l'achat de nouveaux dirigeables du type allemand a formes rigides.

Une distraction d'Edison

Rien de plus distrait qu'un savant. Les anecdotes à ce sujet sont innombrables. En voici une qui a trait à Edison, le célèbre inventeur américain.

Incorrigible fumeur, Edison ne fume que des cigares de choix. Sur son bureau se trouve une boite d'excellents havanes, mais ses amis et les visiteurs très nombreux qui viennent le voir ne se gênent pas pour y puiser largement. Edison, ennuyé de voir qu'en vingt jours, plus de cinq boites avaient été vidées, s'adressa à son fournisseur habituel en le priant de confectionner des cigares avec une enveloppe de tabac bourrée de feuilles de maïs sèches.

Sans demander d'autres explications, le marchand exécuta la commande. Un mois plus tard, il vint demander au savant s'il ne devait pas à présent lui fournir des cigares ordinaires.

(Sans doute, répondit Edison, mais quand m'apporerez-vous mes cigares de maïs?)

Le fabricant de tabac le regarda, atterré. Il y avait juste quatre semaines qu'Edison, sans s'en apercevoir, fumait chaque jour les cigares de maïs.

Objets précieux

Le président Roosevelt, qui connaît cent mille manières de faire parler de lui, a envoyé à l'exposition de la chaussure, de Boston, une paire de bottes, que jadis, il porta, alors que, simple (cowboy) il gardait les bestiaux dans le Far West.

Ces bottes avaient déjà figuré à l'exposition de St. Louis, au grand pavillon de l'histoire des États-Unis, où, malgré la surveillance dont elles étaient l'objet, les chasseurs de souvenirs avaient mis leurs tiges à contribution.

Un anglais richissime, mais maniaque, avait même dérobé un éperon qu'il offrit de garder en versant dix mille francs!

A Boston, les bottes seront, tels des tableaux de prix, placés, sous verre, et les visiteurs ne pourront, en aucune façon, y toucher.

Un nouveau mode de publicité

Un nouveau mode de publicité vient de faire son apparition à Berlin. Une grande maison de commerce n'a pas hésité à orienter sa publicité vers la voie des airs, au moyen d'un dirigeable, qui, chaque soir, vole sur la ville.

Ce dirigeable contient une puissante lanterne magique qui projette sur ses flancs les réclames les plus attrayantes.

L'attention des passants est attirée par le bruit du moteur et par des projections électriques sur la ville. Bientôt le ciel lui-même se divisera en cases à louer pour nos modernes négociants!

La guerre à l'alcool faite par les femmes

New-York.—Mille déléguées représentant les Etats-Unis et trente autres pays, ont assisté aujourd'hui, à l'Académie de Musique de Brooklyn, à l'ouverture de la convention de l'Union internationale chrétienne des femmes pour soutenir la cause de la tempérance.

Mme Gordon Wright, du Canada, et d'autres déléguées porteront la parole ce soir.

Les dépenses vont être accrues de $50,000,000

Chicago.—Quarante mille mécaniciens et chauffeurs employés par quatre-vingt-dix compagnies de chemins de fer de l'ouest de Chicago, ont annoncé que leurs traités avec les compagnies se termineraient le 10 novembre. Ils demandent une augmentation de salaire devant augmenter de $50,000,000 les dépenses annuelles des compagnies. Celles-ci entreront en négociations avec leurs employés.

Le nombre des victimes du "Volturno"

New-York. — D'après les renseignements fournis par l'"Uranium Steamship Company," l'incendie du *Volturno* a coûté la vie à 134 personnes, soit 102 passagers et 32 membres de l'équipage. Jeudi dernier, des jets de flammes s'échappaient encore de l'épave flottante du *Volturno*.

La guerre à la meurtrière Tuberculose

Berlin.—A une séance du congrès international de la tuberculose, le docteur Ernest Renon, de Paris, a parlé du traitement de la tuberculose pulmonaire par la chirurgie. Le savant français a parlé des résultats obtenus par l'usage d'un pneumo-thorax artificiel. Le professeur Vulpins, de Heidelburg a étudié le traitement anti-tuberculeux dans les pays non montagneux. Les professeurs Hamburg, Dalmeister, de Frieburg ont présenté des travaux, dans lesquels ils soutiennent que le germe de la tuberculose entre dans les poumons par l'air absorbé et par le sang. Le professeur Bauer de Hambourg et Tuffier de Paris, ont traité de la chirurgie et de la tuberculose pulmonaire.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 4

(*Suite*)

Et le mulâtre et Piétro allèrent à quelque distance, ce dernier tressaillant involontairement de l'expression féroce du mulâtre.

—Tu penses donc que j'ai droit à la Française ?

—Mais sans doute. Et nous avons été tous surpris de voir que tu te soumettais si *bonassement* à te la laisser enlever par le général.

—Oui, mais sais-tu que ç'aurait été une lutte à mort, entre le général et moi ?

—Tu as donc eu peur, toi Burnouf; toi qu'on désigne pour notre prochain général, au cas où Antonio Cabrera viendrait à mourir ou à nous abandonner ?

—Peur, nom d'un cratère! peur, moi, Jean Burnouf!

—Dame, aussi, pourquoi ne l'as-tu pas disputée au général ?

—Je vais te dire : c'est que je n'étais pas trop sûr que j'eusse le droit de mon côté; car vois-tu, sans l'arrivée opportune de la corvette, la polacre et son équipage, et moi par dessus le marché, étions tous flambés. Je craignais que nos gens ne se déclarassent en faveur du général; ce qui, sans m'avancer, m'aurait rendu tout au moins suspect, pour ne pas dire plus; et avec le général il ne fait pas bon de s'y frotter, à moins qu'on ne soit bien sûr de son coup. J'ai mes plans; je t'en parlerai plus tard. En attendant, il serait à propos d'avoir l'opinion de nos gens.

En ce moment un coup de sifflet se fit entendre sur le roc au-dessus, et se renouvela par trois fois. C'était le signal de l'arrivée de quelqu'un de la bande.

Aussitôt une échelle de corde fut hissée par le moyen de palans. Cinq minutes après, un homme, revêtu d'une blouse grise et couvert d'un large feutre blanc, parut au milieu des pirates, qui s'étaient tous levés pour le recevoir. Cet homme c'était Antonio Cabrera.

—Allons, mes enfants, bonne nouvelle ! nous avons assez fainéantisé pendant ces huit derniers jours. En avant, et alerte. Il y a un million de *pesos duros* que la providence nous envoie.

—Houzza ! houzza ! Vive le général Antonio Cabrera ! crièrent tous d'une voix les pirates, en agitant leurs chapeaux dans les airs.

—Il me faut trois cent hommes. Toi, Burnouf, prends cinquante hommes, que tu embarqueras avec l'équipage de la polacre. Je vais en choisir cinquante que j'ajouterai à mon équipage, et nous partirons.

—Oui, oui, général, répondit Burnouf; et il s'élança pour exécuter ses ordres.

—Piétro, continua Cabrera, tu vas rester dans l'esterre; c'est à toi que je remets le commandement en mon absence. Tu tiendras constamment un homme en sentinelle sur le cap, et les sloops parés à faire voile au premier signal.

—Oui, mon général.

—Attends, j'ai encore quelque chose à te recommander; et Cabrera se penchant à l'oreille de Piétro lui dit quelque chose qui sembla faire grand plaisir à ce dernier, car sa figure s'épanouit.

—Oui, oui, mon général; comptez sur moi, je n'y manquerai pas.

—C'est bon. Maintenant, mes enfants, pressez l'appareil, je vais monter sur le cap pour jeter un dernier coup d'œil et voir si la mer est claire pour sortir.

Cabrera en un clin d'œil fut sur le cap, d'où il put voir, à l'est de la langue de terre, le *Zéphyr* qui s'avançait vers la pointe aux Cormorans. Il n'y avait pas de temps à perdre; dans moins d'une demi-heure le *Zéphyr* l'aurait doublée, et il eut été imprudent de sortir de l'esterre à la vue d'un vaisseau. Un malheur pouvait faire découvrir la retraite des pirates, qu'il leur importait tant de tenir cachée.

Cabrera descendit avec précipitation, pour hâter par sa présence et presser l'appareillage.

Un homme placé en vedette au haut du cap, suivait les mouvements du *Zéphyr* et avait ordre d'en donner avis par des signaux, aussitôt qu'il serait arrivé à la pointe aux Cormorans.

Malgré les efforts inouis que firent ces hommes altérés d'or, de sang et de carnage; malgré l'activité déployée par Cabrera et tous les chefs qui se multipliaient pour presser les opérations, il était évident que le *Zéphyr* doublerait la pointe avant que les pirates pussent mettre en mer. Il leur fallait touer à travers le chenal la polacre et la corvette. Déjà les vaisseaux étaient prêts; déjà trois cent hommes forts et robustes, jetés dans une vingtaine de canots et de chaloupes, remorquaient à leur suite la polacre et la corvette.

Cabrera, pour une dernière fois, courut au cap pour juger par lui-même du temps qu'il lui restait. D'un coup d'œil il vit qu'il était trop tard. Déjà le *Zéphyr*, semblable au coursier qui, impatient du mors qui le retient, agite sa crinière et encense de sa tête en sollicitant les rênes, commençait à plonger dans les vagues plus profondes au milieu desquelles sa prouesse relevait en secouant les flots d'écume qui l'inondaient.

—Malédiction! murmura Cabrera, il est trop tard!

Et cet homme osa maudire la providence de ce qu'elle ne lui permettait pas d'accomplir un crime!

—Ronaldo, cria-t-il à l'homme qui avait été posé en vedette sur le cap, et qui se trouvait à quelques pas de lui, descends vite, avertir nos gens d'arrêter et de demeurer chacun dans la position où il se trouve, la rame au bras. Cours et alerte! tu remonteras quand je t'en donnerai le signal.

Cabrera, appuyé sur le trone vermoulu d'un vieux chêne, semblait visiblement contrarié. Pendant quelques instants il suivit avec découragement le *Zéphyr*, qui fuyait comme une mouette en courant la bouline.

Tout à coup Cabrera se redressa, détacha sa cravate et l'étendit au vent. Un sourire de satisfaction vint agiter ses lèvres; son front se dérida. La cravate flotta en s'agitant du côté de Matance.

—Enfin, s'écria Cabrera, enfin, je les tiens, ils ne pourront m'échapper cette fois. Le vent a sauté au nord nord-ouest. Le *Zéphyr* ne peut poursuivre sa route sans virer de bord; et s'il vire de bord, nous pourrons sortir de l'esterre sans danger. Et alors nous verrons. A moi le *Zéphyr*, à moi le million, à moi la vengeance !

En effet ce qu'avait prévu Cabrera. Le *Zéphyr* fut obligé de virer de bord et de courir une bordée en s'éloignant en ligne droite de la pointe aux Cormorans. Cabrera suivit encore quelques instants le *Zéphyr*, et après s'être assuré que la pointe aux Cormorans masquait complètement la sortie de l'esterre à la vue du *Zéphyr*, il donna à Ronaldo le signal de remonter et descendit à la hâte. Arrivé sur la plage, il envoya un de ses gens dire à Burnouf de faire sortir, aussitôt qu'il le pourrait, les deux vaisseaux de l'esterre, de ne pas l'attendre, qu'ils les rejoindrait avant qu'ils fussent hors du chenal. Après avoir donné quelques ordres à ceux qui devaient rester à terre durant son absence, Cabrera se dirigea rapidement vers sa case, où il n'avait pas mis les pieds depuis deux jours. Il ne put réprimer les battements de son cœur, en approchant de sa demeure où la Française était tenue prisonnière. A mesure qu'il approchait, il sentait sa résolution s'affaiblir, son pas se ralentir malgré lui, un léger froncement vint contracter ses sourcils.—Je n'irai pas, se dit-il à lui-même: à quoi bon? encore des pleurs, des pleurs, toujours des pleurs! Je devrais l'étrangler, et cependant je ne sais ce qu'il y a dans son grand œil noir qui m'étonne, que me désarme, qui me brûle à travers ses paupières humides. Je ne me connais plus. Cabrera s'émouvoir devant une femme! Et il s'était arrêté irrésolu.—Non, je n'irai pas; à la guerre, au feu, à la mort d'abord, et après... après nous verrons qui l'emportera de nous deux! Et il s'élança vers un petit canot qui était sur le bord de l'eau, saisit l'aviron et en peu de temps il eut rejoint sa corvette qui, ainsi que la polacre, débouquait du chenal tortueux de l'esterre.

Dix minutes après, les deux navires pirates étaient en pleine chasse, et couraient, toutes voiles dehors, à la poursuite du *Zéphyr*.

Piétro était resté à terre chargé du commandement en l'absence de Cabrera, avec les plus pressantes recommandations de sa part de veiller sur la Française, et de lui procurer tout le comfort dont elle pourrait avoir besoin.

CHAPITRE IV

LE DOCTEUR LÉON RIVARD

Pendant que les scènes que nous avons racontées dans le chapitre précédent se passaient aux environs de Matance, il se préparait, à la Nouvelle-Orléans, un complot, dans le but de priver le capitaine Pierre de St. Luc de la succession de feu Alphonse Meunier.

Le No. 7, rue des Bons Enfants, dans la troisième municipalité de la Nouvelle-Orléans, faubourg Marigny, était une maison basse, à un étage, en briques. Des persiennes vertes, aux croisées constamment fermées. Cette maison se trouvait entourée de jardins qui l'isolaient des maisons voisines. Sur la porte d'entrée une vieille plaque de cuivre jaune portait pour inscription "Le Docteur Rivard." La poussière et les fils d'araignée semblaient avoir été laissés sur les persiennes afin d'en protéger les peintures contre les injures du temps. Un certain air d'antique négligence régnait autour de cette habitation.

En entrant dans cette maison, une spèce d'antichambde servait d'étude à une couple de clercs en médecine, en même temps que la salle d'attente aux nombreux patients qui composaient la clietèle du Dr. Rivard. De l'antichambre on passait dans la salle des consultations, et de cette dernière dans le cabinet du docteur.

De vieux meubles à la Louis XIII, rares et usés, une table carrée recouverte d'un tapis qui une fois fut vert et dont la couleur tirait actuellement sur celle du tabac, un large fauteuil rembourré en maroquin jadis rouge, quelques papiers épars sur la table, tel était le cabinet où nous devons entrer, pour assister à la scène qui s'y passa le 28 octobre 1836, trois jours après la publication du testament dont nous avons parlé dans le premier chapitre de cette histoire.

Un homme de cinquante-cinq ans, mais qui paraît en avoir soixante, aux cheveux courts et grisonnants, que recouvre une petite calotte dont l'étoffe se perd sous une épaisse couche graisseuse, est assis dans le fauteuil. Les deux coudes appuyés sur sa table et la tête encaissée entre ses deux mains, il semble absorbé dans la lecture d'un document qui se trouve devant lui. Deux bougies jettent leur vive clarté sur le document; l'espèce d'ombre que ses mains projettent sur sa figure, empêche de distinguer la contraction de ses lèvres et les plis qui sillonnent son front chauve et aplati, fuyant en arrière comme une tête de serpent.

De temps en temps, il regarde à une pendule en bois qui est au fond de son étude, puis il se remet à lire le document que, pour la dixième fois, il a déjà parcouru.

—Il est en règle, s'écrie-t-il à haute voix et se parlant à lui-même, il est en règle! Comment faire ? Cinq millions en biens fonds et en bel et bon argent!... Et le docteur Rivard, car c'était lui, s'était levé, et après avoir parcouru deux à trois fois d'un pas rapide l'étude oô il était, s'arrêta devant l'horloge.

—Neuf heures trente-cinq minutes! mais que peut-il donc faire? Je ne comprends pas ce retard. Il aurait du être ici x neuf hrs. précises. Je vais attendre encore dix minutes, et s'il ne vient pas, j'irai voir moi-même où il peut être allé et ce qui peut le retenir.

Il se mit encore à parcourir son étude à pas longs et rapides, en allant de son fauteuil à l'horloge et de l'horloge au fauteuil. A chaque tour, il regardait au document et jetait en retournant un coup d'œil impatient sur l'horloge. Enfin n'y pouvant plus tenir, il agita avec violence le cordon d'une clochette, qui se trouvait près du fauteuil et qui communiquait à la cuisine.

Une vieille négresse accourut, s'essuyant les mains à son tablier de coton blanc.

—M. Pluchon n'est-il pas encore arrivé, Marie ? n'est-il venu personne me demander ?

—Non, monmaîtro.

—Marie, tu connais M. Pluchon ?

—Oui, mon maître.

—Eh bien! aussitôt qu'il viendra, tu le feras entrer. Je ne suis à la maison pour personne autre, entends-tu, Marie ?

—Oui, mon maître.

—Quel temps fait-il ?

—Ii mouillé, à gros lorage; la pli y tombé comme une soupe.

—C'est bon, Marie, tu vas te mettre sur le perron de la porte et attendre là, jusqu'à ce que M. Pluchon arrive, et tu le feras entrer, mais pas d'autres, entends-tu ?

—Mais, mon maître, moué y fais le souper pou li, mon la marmite y es au feu, personne pou veillé li.

—Au diable ta marmite et toi aussi. Va où je te dis.

Et la négresse s'en alla en grommelant entre ses dents :—Mé qué y a donc, le docteur, y fâché contre son lorlorge, contre le soupé, contre moué, contre tout l'y monde, gros la tempête y va vinir ! Moué attrapé les coups, ça sûr, si n'a pas son le soupé; et ça sûr aussi y aura pas soupé, car mon la marmite va renversé, si personne pou veillé li, et ça sûr personne pou veillé li, si moué pas là. Sapré mossié Plicho !

Ce n'était pas le temps qui inquiétait la négresse, quoiqu'une pluie froide tombât avec abondance; le vent soufflait par raffales, la nuit était noire, la rue déserte et obscure, à peine éclairée à de longs intervalles par des lanternes dont les vitres brisées avaient, dans plus d'un endroit, laissé le vent éteindre les lumières. Quelques lanternes intactes conservaient encore cependant leur lumière pâle et lugubre et luttaient, en se balançant, contre les efforts du vent.

—Sapré M. Plicho! murmurait la négresse, pourquoi y pas venir tout de suite? y va été cause mon la marmite va renverser, et mon maître baté moué, si moué donné pas li son le soupé, sapré mossié Plicho! La pli y tombe comme tout; mais ça, c'est égal, moué pas fondre comme sucre, moué coutumé !

Et la vieille Marie, stoïquement assise sur le perron de la porte, plongeait de son œil unique à travers l'obscurité de la rue.—Il lui sembla entrevoir dans la distance une ombre indistincte qui passait sous la réflection d'une lanterne.

—Qué qu'un vini, ça c'est sûr, murmura-t-elle.

Et elle se baissa presque jusqu'à terre pour mieux voir. A mesure qu'elle regardait, il lui semblait que l'obscurité augmentait; elle ne distinguait plus rien, mais bientôt elle put entendre les pas précipités d'un homme qui accourait. Cette fois elle ne s'était pas trompée. Un petit homme, armé d'un immense parapluie de coton, s'arrêta devant la négresse.

—Oh! c'est vous, mossié Plicho. Encore un peu vous fesez renversé mon la marmite. Entri, mossié Plicho, mon maître attendé li depuis tantôt longtemps.

En effet, cet homme, c'était M. Pluchon, qui sans faire attention à celui disait la négresse, entra dans la maison et se rendit jusqu'au cabinet du Dr. Rivard, qu'il trouva dans l'acte de prendre son chapeau et sa canne pour sortir.

—Bonsoir, M. Pluchon.

—Bonsoir, docteur.

—Mais qui est-ce qui vous a donc retenu si longtemps? j'allais justement sortir, pour savoir ce qui vous était arrivé.

—Asseyons-nous d'abord, je n'en puis plus de fatigue, je suis tout essoufflé et mouillé jusqu'aux os. Ne pourriez-vous me donner un petit verre de cognac ?

—Avec plaisir. Prenez haleine, et racontez-moi ce qu'il y a de nouveau. Avez-vous vu M. Jacques, le greffier de la Cour des Preuves ?

—Attendez un peu. J'en ai bien d'autres à vous conter.

Et M. Pluchon ayant ôté sa redingote, qu'il plaça sur le dos d'une chaise, après avoir mis son large parapluie dans un coin, se servit un énorme verre de cognac qu'il avala d'un trait, en regardant avec ses petits yeux de furêt la figure inquiète du Dr. Rivard.

—Qu'y a-t-il donc, mon cher M. Pluchon ?

—Mauvaise nouvelle.

—M. Jaques se douterait-il de quelque chose ?

—Pas le moins du monde. Au contraire il m'a pressé ce soir d'accepter son offre et de commencer, dès demain à huit heures du matin, à mettre en ordre toutes les vieilles paperasses qui se trouvent dans les voûtes du greffe de la Cour des Preuves. Après avoir fait semblant de disputer sur le salaire, j'ai fini par accepter.

—Mais tout va pour le meiux! Il ne vous sera pas difficile d'enlever la petite cassette de maroquin rouge, à clous jaunes. Vous la connaissez bien, n'est-ce pas ?

—Oh! oui, je la connais bien; je l'ai encore vue ce matin, quand je suis allé avec M. Jacques dans les voûtes du greffe, sous prétexte d'examiner la besogne que j'aurais à faire.

—Qu'est-ce qui peut donc vous agiter ainsi? Il n'y avait que M. Jacques à craindre.

—Le navire à trois mâts, le *Sauveur*, est arrivé!

—Le *Sauveur* est arrivé!

—Arrivé; oui, se soir à cinq heures; il est maintenant amarré au quai, au pied de la rue Conti!

—Et le *Zphyr*?

—Le *Zéphyr* est attendu d'un jour à l'autre. Peut-être cette nuit, peut-être demain. Le capitaine du *Sauveur*, que je reconnus, par un pur hasard, au café de la bourse St. Louis, m'a dit qu'ils avaient fait route ensemble depuis Rio jusque par les 23 degrés de latitude nord, où il avait liassé le *Zéphyr* qui devait relacher à Matance, dans l'île de Cuba. C'est la rencontre du capitaine qui m'a retenu si lonptemps.

A mesure que M. Pluchon parlait, une pâleur livide envahissait toute la figure maigre et osseuse du Dr. Rivard. Une sueur froide couvrait son front plat et écrasé. Il sut néanmoins contenir son émotion, et se servant un coup de cognac qu'il mêla d'un peu d'eau, il fit signe à M. Pluchon d'en faire autant.

Ces deux hommes gardèrent le silence pendant quelque temps. Tous les deux pensaient; mais leurs pensées étaient bien différentes.

M. Pluchon, lui, pensait que tout était perdu, et que les trente-cinq mille dollars que lui avait promis le Dr. Rivard, en cas de réussite, étaient aussi perdus. Fin, rusé, adroit pour exécuter les ordres qu'un autre lui aurait donnés, il manquait de cette intelligence et de cette énergie qui ne se rebutent de rien, et qui s'aiguillonnent et se développent au contact des difficultés et des obstacles. Sous une figure passablement insignifiante, à l'exception de ses yeux de furêt et de son nez pincé, il cachait l'âme la plus noire. Il avait reçu une certaine éducation dans un collège et exerçait, par forme, les fonctions de huissier. D'un caractère profondément dégradé, il ne reculait devant aucune bassesse. D'une sordide avarice, un crime, quelqu'atroce qu'il fut, ne lui répugnait pas, pourvu qu'il fut bien payé pour le commettre. Il avait la main toujours prête, mais il fallait une tête pour la diriger.

(*A suivre*)





Les Caisses Populaires

(*Suite*)

La femme, quand elle est bonne, économe et vertueuse—c'est, grâce à Dieu, la grande majorité—est d'ordinaire le ministre des finances de la famille canadienne.

C'est à elle que le bon mari, confie son salaire, c'est elle qui l'administre avec sagesse et prudence. Or, une telle femme saura toujours trouver le moyen de mettre quelques sous de côté pour l'épargne, elle saura accumuler ainsi un petit pécule pour les mauvais jours, pour parer au chômage forcé, à la maladie ou autres imprévus. Et si elle est membre de la Caisse Populaire, elle s'y intéressera davantage, elle saura également y intéresser son mari. Cette union des volontés produira des merveilles de prévoyance et d'économie.

Les jeunes filles doivent s'y intéresser également. Ne sont-elles pas pour la plupart appelées à être épouses et à remplir par conséquent le rôle que leur mère remplit aujourd'hui dans la famille. Or, peut-on les former trop vite à ce beau rôle, ne faut-il pas leur inculquer aussi l'amour de l'épargne qui sera en partie la source du bien-être matériel de ceux qui leur seront chers, et partant d'une vie bien ordonnée, à l'abri des privations et de la misère.

Les enfants doivent aussi être sociétaires, parce qu'il faut leur enseigner au plus tôt cette belle vertu sociale de l'épargne, afin de combattre de bonne heure les instincts de dissipation, de légèreté ou de gourmandise qui se développent hélas si vite dans notre pauvre nature. En agissant ainsi, non seulement on obtiendra un heureux résultat en formant ces jeunes esprits à la prévoyance par l'épargne et à des habitudes sérieuses, aux sacrifices nécessaires pour acquérir les vertus contraires aux funestes pratiques d'aujourd'hui, mais aussi, on contribuera à faire de la Caisse une œuvre prospère, solide et durable, en lui préparant des sociétaires de premier choix. En effet, ces enfants d'aujourd'hui seront les jeunes gens et les jeunes filles de demain, futurs maris et futures femmes de ménage, et s'ils sont bien formés dès leur bas âge, ils seront les plus fermes soutiens de cet organisme paroissial si utile qu'est la Caisse Populaire. Donc, les enfants doivent en être membres afin d'en faire des épargnistes plutôt que des dissipateurs, et s'assurer ainsi pour plus tard des sociétaires actifs et nombreux.

Voilà pour le premier élément, le personnel, qui entre dans l'organisation d'une Caisse Populaire. Il est le premier et le plus essentiel ; sans lui, il n'y a plus de caisse de ce genre, mais simplement une société de piastres comme tant d'autres, et de celles-là nous n'avons aucun souci.

Le second élément, c'est la formation d'un fonds social. La caisse est une école d'épargne, avons-nous dit, elle fait donc appel à l'esprit d'économie de ses membres, et quand ils n'ont pas cet esprit d'économie, elle le provoque, le fait germer et grandir par l'émulation de l'exemple.

Deux sources alimentent le fonds social : les parts souscrites par les sociétaires et les économies qu'ils confient temporairement à leur caisse.

Examinons successivement ces deux sources qui fournissent l'argent nécessaire aux opérations de prêt d'un tel organisme.

LES PARTS SOCIALES

Les parts, ordinairement de cinq piastres chacune, sont payées, comme nous le disions plus haut, au moyen des petits versements de quelques sous chacun. Ce sont des épargnes faites en vue d'un besoin lointain. C'est une réserve pour plus tard ,un petit capital que toute personne, soucieuse du lendemain, doit se former graduellement afin de ne jamais être prise au dépourvu et obligée de souffrir de la misère ou de tendre hontensement la main. C'est le petit trésor mis hors de l'atteinte des tentations, que l'on forme sou par sou, que l'on grossit avec persévérance, que l'on arrondit sans cesse par des parcelles d'épargne, des poussières pour ainsi dire, mais qui finit par devenir une somme importante au point d'en être soi-même tout surpris, suffisante même pour acquérir une propriété, une maison bien à soi. Et, au fur et à mesure que ce trésor grossit celui qui le possède relève la tête de plus en plus, sentant sa propre valeur s'accroître en raison même des petits sacrifices qu'il a su s'imposer, de la ténacité dont il a fait preuve et de l'indépendance économique qui en résulte pour lui. Il a le sentiment d'une dignité nouvelle, non pas tant parce qu'il possède, mais parce qu'il a fait preuve de vertu, de force de caractère et que, des mauvais jours arrivent, il a des ressources pour les traverser sans encombre, ressources qu'il doit à lui seul, ce qui vaut mille fois mieux qu'un héritage, car alors on ignore l'effort qu'il représente et on s'ignore soi-même, ce qui explique comment les héritiers dissipent si facilement de tels biens.

Ces parts restent-elles toujours à la Caisse, c'est-à-dire, ne peut-on jamais les retirer? Non, ces parts peuvent être retirées quand on le désire, même s'il n'y a que quelques sous de versés. Elles sont à l'entière disposition des sociétaires ; un avis de sauvegarde peut être exigé dans les cas où il s'agit de forts montants, puisque la société a toujours la précaution de garder une somme suffisante pour faire face aux retraits courants. Cet avis, généralement d'un mois seulement, n'est donc inscrit dans les règlements qu'à titre de mesure de prudence et pour les cas tout à fait extraordinaires. Or, ces cas peuvent tout au plus se présenter tous les dix, quinze ou vingt ans. Et, encore, la plupart de ces caisses en Europe n'ont jamais eu besoin d'avis, même après soixante ans d'existence. On voit donc qu'il n'y a pas d'obstacle sérieux au retrait immédiat des parts. D'ailleurs, la Caisse a tout intérêt à éviter d'exiger ces avis, afin de gagner l'entière confiance de tous, et de faciliter ainsi la rentrée de nouvelles parts, celles-ci étant toujours plus nombreuses que celles retirées, ce que démontre une longue expérience.

POURQUOI NOUS AVONS ADOPTE LE CAPITAL VARIABLE

Pourquoi avoir choisi la forme du capital variable et non pas celle bien connue et universellement adoptée parmi nous, du capital fixe non remboursable aux porteurs des actions, qui offre une plus grande stabilité et partant plus de sécurité ?

Deux motifs d'ordre divers imposaient forcément un tel choix. Le premier, c'est que le personnel de ces organismes essentiellement populaires doit se recruter parmi les classes du peuple travailleur qui ne peuvent, parce qu'elles n'ont pas les ressources indispensables, immobiliser la plus petite partie de leur avoir actuel ou éventuellement créé par l'épargne. Exiger une pareille immobilisation à l'entrée même de tels sociétaires eût été paralyser leur bonne volonté et les mettre presque dans l'impossibilité de donner leur concours. D'où il suit que l'on aurait, par une pareille exigence, tué l'idée que l'on voudrait réaliser au grand avantage de ces classes isolées et sans protection au point de vue économique. Elle aurait été d'autant plus foncièrement maladroite, qu'elle n'était nullement nécessaire pour assurer le succès de telles caisses. L'expérience a démontré depuis longtemps que la faculté du retrait a été le principal élément du succès phénoménal des banques d'pargne ou du service de l'épargne dans nos banques d'escompte ordinaires. Si l'on eut imposé une immobilisation même temporaire des dépôts confiés à ces institutions par les classes populaires, on peut hardiment affirmer que jamais ces dépôts ne se seraient, comme ils l'ont fait, multipliés d'une façon aussi prodigieuse. La crainte de ne pouvoir toucher quand il leur plairait ces économies péniblement accumulées aurait éloigné la plupart de ces milliers de déposants. Au contraire, la certitude morale de se faire remettre le petit avoir confié temporairement—du moins telle est la pensée dominante chez la presque totalité de ces déposants—les fait accourir et mettre leurs épargnes en commun, mais au bénéfice des capitalistes qui font fructifier ensuite ces économies, ne laissant aux véritables propriétaires qu'un bien minime intérêt fixe par année. Si on osait contester l'exactitude de cette affirmation, il suffirait pour dissiper tout doute, d'essayer du régime de l'immobilisation et de dire aux déposants qu'ils ne pourront à l'avenir retirer à leur gré leur avoir et l'on verrait alors quel effet un pareil avis aurait sur les esprits.

La mobilité des fonds de la petite épargne populaire, c'est-à-dire, la pleine liberté de la toucher quand on le veut, que ce soit par nécessité ou même par caprice, est donc un facteur indispensable.

(*A suivre*)



Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.



SONNET A L'HIVER

L'hiver s'annonce, et depuis trois matins,
Enveloppé, dans son manteau d'hermine,
Belle toison, de neige cristaline.
Il se promène en roi sur nos chemins.

Adieu les fleurs, orgueil de nos jardins
Sous un linceuil de blanche mousseline
Il a caché le rosier, l'aubépine
Enseveli l'oeillet et les jasmins.

Dans le repos la nature sommeille.
Mais de nouveau; étonnante merveille.
Nous la verrons au printemps s'éveiller.

Cette saison du tombeau est l'image,
Où l'homme doit comme sur l'oreiller
En attendant le céleste héritage.

L'Abbé G. Dugas, Ptre.

L'Origine de l'Expression "Tuer le Ver"

"Tuer le ver." C'est une expression malheureusement trop populaire, trop commune, dont l'application entraine les plus graves conséquences pour l'individu, la famille, la société. Il n'est pas sans intérêt d'en connaitre l'origine et de voir la déformation qu'elle a subie à travers les siècles.

En feuilletant un vieux chroniqueur du seizième siècle, nous en avons trouvé cette explication curieuse.:

"En l'année 1529, en juillet, mourut subitement la femme de M. de La Vernade, l'un des maitres des requêtes du Roi; on fit l'autopsie du corps et il fut trouvé sur le cœur un ver vivant qui avait percé cet organe.

"Les médecins ne manquèrent pas d'expérimenter sur le ver, afin de connaître au moyen de quels médicaments ils pourraient, en tel cas, purger leurs malades de cet hôte malveillant. Ils commencèrent par l'humecter d'une drogue estimée le plus énergique des contre-poisons: le ver résista. Alors, ils s'avisèrent de recourir a du pain trempé dans du vin, dont le ver mourut incontinent.

"En suite de quoi les médecins formulèrent le précepte: qu'il est expédient de prendre du vin le matin ou un spiritueux quelconque pour tuer le ver."

L'expression est demeurée. On "tue le ver," comme on le fit il y a plus de trois cents ans; mais aujourd'hui ce n'est plus par ordre de la Faculté, c'est par amour de l'alcool.

Industries ignorées

La Vie en riant

Ceux d'entre nos lecteurs qui ont—c'est mon cas, et je n'en rougis pas—ceux d'entre nos lecteurs qui ont le rare bonheur d'être honorifiquement distingués, se rappellent certainement l'avalanche de prospectus déchainée par l'annonce officielle de leur promotion.

Malheureusement, les marchands de décoration ne sont pas les seuls industriels dont la vie se passe à braquer des yeux voraces sur l'existence de leur prochain, à seule fin d'en saisir au vol, pour les exploiter, les événements sensationnels, réjouissants ou calamiteux.

Ces industriels sont légion.

D'autres évoluent autour de la sainte institution du mariage, et les infortunés fiancés sont quotidiennement assaillis par la meute des fleuristes, entrepreneurs de noces et de divorces, magasins de nouveautés, fabricants de muselières pour belles-mères, ainsi que d'accessoires de toilette.

Mais l'ingénieuse entreprise de mon ami Marius Lepié mérite une place à part.

C'est au marché aux Puces que notre honorable commerçant tient une boutique aussi achalandée que bigarrée. De son unique employé, le travail consiste à lire chaque matin le *Petit Journal* et à s'inspirer de cette lecture pour adresser des missives, dont la suivante, prise entre 727, pourra donner une idée :

"Monsieur,

"Jeviens d'apprendre votre malheureuse tentative de suicide. Combien vous avez dû souffrir de l'abandon de votre perfide épouse!

"Moi, qui vous écris, je sais ce que c'est pour avoir été délaissé successivement vingt-quatre fois.

"Il est vraiment fâcheux que la corde de délivrance se soit rompue avant que la strangulation ait accompli son œuvre humanitaire.

"Mais ne désespérez pas. Je tiens à votre disposition, et autant qu'il vous en faudra, de la corde spécialement fabriquée pour autopendaison.

"Je la vends au détail 20 centimes le mètre.

Dans l'espoir de vous lire et de vous voir bientôt toucher à la fin de vos maux, je vous prie, etc.

"Signé: Marius Lepié.

"P.S.—Si toutefois vous préférez un bon revolver, un réchaud avec tampons pour calfeutrage hermétique, ou encore une pierre à cou pour immersion individuelle, je me tiens à votre entière disposition.

"J'ai aussi les œuvres d'Alphonse Allais, Adrien Vély, Georges Docquois, Galipaux, Delorme, Willy, Bringer, Bonot et Brunetière, pour le cas où vous aimeriez mieux mourir de rire."

Cette lettre ne se passe-t-elle pas de tout commentaire ?

Jean Bonot.

CAPTIVITE ROYALE

La Reine Ravanalo, l'ancienne Souveraine de Madagascar—Behanzin, Roi du Dahomey—Comment la France traite ses Prisonniers.

La reine Ravanalo est en villégiature en ce moment à Pourville, près de Dieppe ; elle a été autorisée à quitter sa résidence de la villa Mustapha, près d'Alger, où elle subissait sa captivité. Elle est logée très modestement à l'hôtel de Pourville, dans un appartement discret, où elle et sa suite, composée de sa tante, de son interprète, de sa femme de chambre et d'une cuisinière malgache, sont à l'abri des importuns et des curieux.

La "captivité" de la reine Ranavalo est, on le voit, très douce et ne ressemble en rien à ces durs traitements qu'on infligeait autrefois aux rois déchus, en les attachant au char de triomphe des Césars romains, chargés de chaînes, insultés par la populace, avant d'être livrés aux bêtes féroces. Le régime de Ranavalo est plus humain : elle passe son temps, à jouer du piano; et quand elle a une promenade à faire, elle monte à bicyclette; elle raffole de ce sport. Je disais que la Reine joue du piano. Un des fonctionnaires coloniaux chargés de s'occuper d'elle m'a raconté comment elle apprit à tirer des sons de cet instrument. Un beau jour, on lui apporta un piano mécanique et elle fut émerveillée des morceaux que pouvait "moudre" l'instrument. On lui permit de tourner la manivelle et elle se crut tout aussitôt une virtuose. Mais voilà que le piano mécanique, au bout de quelques jours, fut remplacé par un piano véritable. Ranavalo en tira des sons qui, vous pouvez vous le figurer sans peine, n'eurent rien d'harmonieux. Mais voici qu'une personne se mit à jouer, la Reine fut enthousiasmée et demanda à prendre des leçons. Elle travailla et elle est arrivée, depuis cinq ou six ans, à être d'une certaine force; en tout cas, c'est pour elle un très précieux passetemps. Et c'est ainsi que depuis 1897, époque où elle fut amenée en captivité, on cherche à lui adoucir le plus possible son exil. Elle touche une pension annuelle de cinquante mille francs, qui lui permet de soutenir un certain train de maison; cette pension n'était primitivement que de vingt-cinq mille francs; le ministère des Colonies a reconnu que ce n'était pas suffisant. Ranavalo a encore obtenu une somme de deux mille francs, qui lui permet de faire élever une nièce dans une famille de Versailles.

* * *

D'autres prisonniers de la campagne de Madagascar ont subi leur sort moins facilement que la Reine. Il y eut un premier ministre de Ranavalo, nommé Rainiliarivony; il avait été l'âme de l'insurrection contre la France. Quand on l'emmena loin de Tananarive, sous bonne escorte, il eut un vrai chagrin; on le débarqua à Alger, il devint sombre et taciturne; le mal du pays le mina peu à peu et le ministre mourut en 1898, juste un an après son arrivée. Il avait exprimé le vœu de dormir son dernier sommeil en terre malgache; on respecta son désir; le corps fut ramené au pays natal. Cette mesure produisit une excellente impression parmi la population ,qui vit ainsi que le joug du gouvernement français n'avait rien de tyrannique.

Le budget de Madagascar permet encore de fournir des pensions à d'autres princes déchus: notamment Saïd-Ali qui fut sultan de la Grande-Comore; on lui accorde annuellement une rente de 15,000 francs, puis viennent des captifs qui, habitués à moins de luxe au temps de leur splendeur, reçoivent des indemnités moins fortes : la princesse Sittina émarge pour 360 francs par an, le sultan Saïd Bakari pour 500 frs. les Adidja et Singa, chacune 150 francs. Ces rentes ou ces retraites minuscules ne font pas long séjour dans la bourse de leurs bénéficiaires; elles sont échangées aussitôt contre des flacons d'absinthe ou des alcools dont les trafiquants peu scrupuleux ont fait prendre l'habitude aux populations noires.

Nous en aurons fini avec les prisonniers en Algérie quand nous aurons parlé de l'ex-roi d'Annam, Ham-Ngi; il habite El-Biar, un ravissant village de la banlieue d'Alger. Ham-Ngi a aujourd'hui cinquante-deux ans; il s'est adonné avec une véritable passion à l'étude du piano; il cultive avec ardeur la musique classique; il est devenu un virtuose dans toute l'acception du terme. Il s'est créé un cercle d'amis qui lui sont très dévoués; il fait avec eux de la musique d'ensemble dont les séances sont très courues, et les soirées du joli chalet d'El-Biar sont très fréquentées par les dilettanti algériens.

* * *

Il y avait à Alger aussi deux prisonniers célèbres . On se souvient encore de Dinah Salifou, l'ex-roi du Soudan; il avait, à cause de sa douceur et de sa bonne conduite, été amené à Paris lors de l'Exposition de 1889. Il a toujours voulu recommencer cette visite, qui avait fait sur son imagination une très profonde impression. Mais comme jusqu'à sa mort il fit des tentatives d'évasion vingt fois renouvelées, on ne tint pas compte de son désir; on fit aussi la sourde oreille aux demandes incessantes qu'il adressa au "roi des Français" (c'est ainsi qu'il nommait le président de la république) pour qu'on augmentât sa pension fixée à quatre mille francs. Parmi les prisonniers africains il faut noter aussi Samory, le chef des brigands du centre de l'Afrique; celui-là on l'avait parqué à Saint-Louis du Sénégal, car il était méchant et dépensait en alcools les cent francs qu'on lui allouait par mois; et comme il n'y mettait aucune discrétion, on peut dire que pendant les cinq ou six jours qui suivaient celui où il avait touché sa pension, il était complètement gris et descendait à l'état de brute.

Enfin, il y a une femme qui a été emmenée en captivité; c'était Salima Machimba, souveraine d'une petite île près du groupe de la Réunion. Salima, très intelligente, reçut l'instruction et l'éducation première chez les Sœurs de la Réunion; à l'âge de quarante ans, elle tomba éperdûment amoureuses d'un gendarme, ou plutôt de l'uniforme d'un gendarme et elle se maria avec le collègue de Pandore. Mais voyez quelle est la malchance de Salima: le gendarme est aujourd'hui en retraite et ne peut plus porter le bel uniforme qui lui valut tant de succès. Salima se console en se souvenant du beau pantalon bleu à bandes noires et de la tunique noire à boutons d'argent et à parements rouges. Et puis elle touche 3,000 francs; elle est fort heureuse; elle est la quasi reine du pays du Midi où elle s'est retirée avec son mari.

Le budget de l'Afrique équatoriale accorde une somme de douze mille francs à Doudmourah, le sultan d'un pays noir qu'on appelle le Ouodaï; il y a une condition à cette rente: c'est que Doudmourah doit aider à la rentrée des impôts; il touche ainsi un pourcentage très régulier et très légitime ; et comme il sait qu'il n'a pas été le plus fort dans la lutte entreprise par lui contre la France, il a fait sa soumission et préfère ne pas courir l'aléa d'une victoire qui n'est rien moins que certaine.

La conquête de l'archipel océanien se présente à nous avec des prisonniers dont le nom est très connu, car ils descendent tous ou presque tous de la fameuse reine Pomaré: c'est ainsi que les enfants du prince Tamatoa, le fils de Pomaré, touchent mille francs; que la princesse Terriinui o Tahiti Pomaré est gratifiée de trois mille francs par an, ainsi que son frère le prince Teriihinoiatua Pomaré. Ce dernier dépenserait toute sa pension, si on le laissait faire, à acheter des revolvers; mais le fonctionnaire qui lui remet les fonds veille sur l'emploi qu'il en fait.

* * *

Je finirai par un souverain qui est mort, il y a trois ans, le fameux Behanzin, roi du Dahomey. On l'avait envoyé à la Martinique, parce qu'il avait menacé ses gardiens de s'évader. Au surplus, il passa son temps à regretter sa patrie et à récriminer contre la France, malgré tous les égards avec lesquels il était traité. Il prit un beau jour un parti: il se mit à fumer de l'opium depuis son lever jusqu'à son coucher... et il oublia.. Même quand ses femmes dansaient devant lui, le soir, il avait l'air complètement éteint et atone; quelques rares fois, on surprit une larme furtive qui glissait le long de ses joues. On a fait grand bruit, il y a un an, à propos du fils de Behanzin, qui était chasseur dans un restaurant de nuit et ouvrait les portières. Il est évident que c'est une déchéance, mais peut-être n'était-il pas apte à autre chose. Nous sommes loin, on le voit, de la sévérité antique du vainqueur à l'égard du vaincu.

LE MONUMENT LAVERENDRYE

Conférence donnée, le 16 octobre, par M. Noël Bernier, devant le Congrès des Instituteurs Bilingues, et publiée à la demande du congrès, pour fins de propagande.

Mesdames et Messieurs du Congrès des Instituteurs Bilingues,

C'est grand honneur et grand privilège pour moi que d'avoir été invité à vous parler de La Vérendrye—à vous parler du monument qu'une profonde reconnaissance et un patriotisme clairvoyant élèveront *d'ici un an peut-être*, au découvreur de ce pays.

L'idée de ce monument est très ancienne. Déjà du temps de Monseigneur Taché on avait sérieusement songé au projet: que dis-je, on y avait plus que songé, puisqu'on avait commencé de prélever des souscriptions et choisi un terrain où devait s'élever une statue de La Vérendrye. Hélas, les cœurs étaient plus ardents que les bourses n'étaient lourdes. Il y a vingt-cinq et trente ans la colonie française de l'ouest n'était pas riche. Elle en était encore à ses débuts comme groupe organisé; et non seulement pour ce groupe français, mais pour toute la population, il y eut des années de véritable disette. Et puis, en 1890, arrivèrent les événements que vous savez, et qui accaparèrent toute l'énergie nationale, toutes les ressources matérielles dont la minorité pouvait disposer. Quand une abondance relative arriva, ceux sur lesquels il nous plaît de compter davantage pour toutes les œuvres qui revêtent caractère religieux et national, eurent à développer dans des proportions considérables, dans des proportions inouïes, une organisation paroissiale qui s'imposait impérieusement devant les luttes qu'on nous avait déclarées, devant une immigration hétérogène toujours croissante, devant nos propres besoins qui s'étaient décuplés en quelques années.

Monseigneur Provencher et les premiers missionnaires avaient à l'origine évangélisé, selon la parole des Livres Saints, les plus pauvres et les plus abandonné, en l'espèce, les sauvages et les trappeurs blancs que la vie d'aventure avait poussés jusqu'ici. Monseigneur Taché, évêque d'un pays devenu plus populeux, donna au groupe catholique une entité définitive sur cette moitié de continent. Monseigneur Langevin, évêque de combat, mais chose curieuse et sur laquelle on n'appuie peut-être pas assez, évêque extraordinairement édificateur, homme d'œuvres et d'actions, a non seulement gardé le dépôt qu'on lui avait confié, mais il l'a revêtu d'une puissance et d'une magnificence qui font notre orgueil et notre force.

Parallèlement à ce travail de ses chefs religieux, le groupe français de la Rivière Rouge faisait aussi son devoir. Graduellement il se répandait sur le territoire, créait des paroisses, se rendait jusque dans la Saskatchewan et dans l'Alberta. Il contribuait à la perpétuation de la foi et du langage que La Vérendrye avait fait pénétrer jusqu'ici. Annoncer la bonne nouvelle aux enfants de la prairie; parcourir les régions du nord à la raquette et en traine à chien; s'exposer à des ennemis qui s'appelaient la hache des sauvages, la maladie, la faim, l'isolement — cet isolement affreux dont Mgr Taché fait une si vive peinture dans ses *Vingt années de missions*—plus tard fonder des centres nouveaux, bâtir des églises, élever un grand collège classique, des couvents, des hôpitaux, un séminaire, dresser à la face de tout le pays, *comme une réponse à tous les événements et à tous les prophéties de malheur*, une grande cathédrale; établir partout des groupes de population capables de s'affirmer, voilà ce qu'on fait pour nous les aïeux, les ancêtres, tous ceux qui vinrent avant nous et même ceux qui travaillent encore aujourd'hui au milieu de nous. C'était, tout cela, rendre hommage à La Vérendrye et honorer sa mémoire, puisque c'était travailler aux idéals auxquels il avait lui-même consacré sa vie. Ça s'appelle en son genre: un monument à La Vérendrye! C'est le monument qu'il convenait de lui élever avant qu'on élevât l'autre monument, le monument de pierre et de bronze pour lequel nous voulons enrôler votre sympathie et votre concours.

* * *

Pierre Gauthier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, naquit aux Trois-Rivières le 17 novembre 1685,—sous le règne de Louis XIV, par conséquent. Son père était René Gauthier, venu au Canada quelques années auparavant comme lieutenant dans l'armée française. Sa mère était Marie Boucher, qui fût gouverneur des Trois-Rivières. —Le jeune LaVérendrye entra d'abord dans l'armée, fit du service dans la Nouvelle-Angleterre et à Terreneuve et passa ensuite en France. Il assista à la bataille de Malplaquet et s'y comporta fort bravement. Il y reçut même disent les historiens, neuf blessures, dont l'une d'une balle et les huit autres de coups de sabre. Il fut laissé pour mort sur le champ de bataille. Sa bravoure fût récompensée par le grade de lieutenant. Il retourna au Canada peu après; et comme l'état des finances royales ne permettait pas qu'on lui servit sa paye comme officier, il obtint la licence de faire la traite avec les indiens. On peut, par conséquent retracer jusqu'à son voyage en France et jusque dans les difficultés financières ou se trouvait la France, la vocation d'explorateur de La Vérendrye.

En 1712, La Vérendrye épousa Mariane Dandonneau du Sablé, qui lui donna quatre fils, Jean-Baptiste, Pierre Gauthier, connu sous le nom de Chevalier, François et Louis-Joseph. —Je m'inspire de deux historiens de Saint-Boniface, M. le Juge Prud'homme et le Rév. Père Morice, pour vous donner quelques notes biographiques.

La vie d'explorateur de La Vérendrye commença sur le lac Nepigon, où il eut la surintendance de postes de traite fondés par le Sieur de la Tourette. Ce fut dans cet endroit que La Vérendrye conçut le projet d'amener à la France le commerce de pelleteries des indiens et que, dans le but de détourner les indiens de la compagnie de la Baie d'Hudson, il imagina d'établir des postes le plus à l'ouest possible. A ce moment la France désirait étendre ses domaines canadiens, car elle devinait l'existence de grandes richesses dans ces régions encore inexplorées. La cour de Versailles connaissait La Vérendrye et désirait qu'il entreprit ces explorations, mais elle ne lui offrait rien comme salaire. Elle lui offrait seulement le privilège de faire le commerce des pelleteries avec les sauvages.

Le 8 juin 1731, l'explorateur quitta Montréal avec environ cinquante hommes, parmi lesquels un aumonier, le père Messaiger, un jésuite. Ce fut donc, on l'a dit déjà, les jésuites qui furent les premiers prêtres de l'Eglise se à fouler le sol de l'ouest. Faisant du canot et du portage, l'explorateur se rendit jusqu'à Kaministiquia, à l'entrée du lac Nepigon. Ceux qui ont fait le voyage de Winnipeg à Montréal par le Pacifique Canadien sont familier avec ces noms. Un grand nombre d'entre vous ont vu les eaux brunes, quelquefois couleur de thé, de la rivière Kaministiquia. Ce fut pour La Vérendrye comme la porte de l'ouest. De là, il se rendit au Lac des Bois par la rivière La Pluie. Il érigea sur la rive occidentale un fort qui devait devenir célèbre, le Fort Saint-Charles.

En 1733, La Vérendrye, accompagné de son fils Jean-Baptiste, vint établir un poste sur le lac Winnipeg. Il remonta ensuite la rivière Rouge et y construisit un autre fort. En 1734, nouvelle construction d'un poste sur la rivière Winnipeg. Ce fut le Fort Maurepas. Ce fort était destiné à la traite avec les Cris.

En l'espace de trois ans, La Vérendrye avait accompli, on le voit, des travaux qui comportaient trois forts à des points stratégiques. Il retourna à Montréal où l'appelait l'état embarrassé de ses finances. Il avait des dettes. C'était, en effet, chose fort aléatoire que le commerce dans un tel pays et dans de telles circonstances. Pendant ce temps-là, la cour de France, trompée, croyait qu'il faisait des affaires d'or. LaVérendrye, quoique déjà fortement désabusé par l'injustice et l'aveuglement des hommes, se décida cependant à une nouvelle expédition dans l'espoir que cette fois les fourrures seraient plus abondantes et lui permettraient de payer ses créanciers. Il engagea encore son crédit et partit pour les pays d'en haut. En octobre 1735, il atteignit le fort Saint-Charles, qui se trouvait, vous vous le rappelez, sur le lac des Bois. Ce fort est en territoire américain, mais il est bien dans notre zône. La Vérendrye s'était fait accompagner du père Aulneau,—ce père Aulneau dont les ossements sont à quelques pas d'ici, dans la chapelle du Collège de Saint-Boniface. C'est du fort Saint-Charles que 8 juin, 1736, LaVérendrye vit partir son fils Jean-Baptiste, accompagné du père Aulneau et de dix-neuf français. Après vingt-et-un milles de navigation, l'expédition campa sur une île. Les Sioux et les Cris étaient alors en guerre. Les Cris étaient les amis des français. Les Sioux, apercevant de loin les français sur l'île, s'en approchèrent à la dérobée, puis ils tombèrent tout à coup sur eux; ils en firent l'holocauste sanglant que vous connaissez. Le père Aulneau fut frappé d'une flèche; un sauvage lui asséna un coup de hache. On trouva le missionnaire la main levée, comme pour donner l'absolution suprême. Jean-Baptiste La Vérendrye était couché sur le ventre, et, outre de nombreuses blessures faites à coup de couteau, il avait une houe enfoncée dans les reins. La Vérendrye fit chercher les sanglants débris qui restaient de son fils, du père Aulneau et de leurs compagnons, et il les inhuma dans la chapelle du Fort Saint-Charles. Nous sommes au plus creux des souffrances morales que La Vérendrye ait jamais endurées. Le cœur navré, le héros ne se laissa cependant pas abattre. En février 1737, il revint de ce côté-ci, se rendit jusqu'au Fort Maurepas, sur la Rivière Rouge, et retourna à Montréal avec quatorze canots chargés de fourrures. Cette fois il avait de quoi payer une bonne partie de ses dettes, mais on lui fit tout de même grise mine sous prétexte qu'il était trop avide au gain. Touchante contradiction des hommes! Son œuvre lui tenait cependant au cœur, et en 1738, malgré l'amertume qu'il devait ressentir à l'égard de ses fournisseurs, il quitta de nouveau Montréal. Arrivé au fort Maurepas, il prit cinq hommes avec deux de ses fils et se rendit plus à l'ouest. Deux jours plus tard, le 24 septembre 1738, il atteignait l'embouchure de l'Assiniboine, ici même, au confluent de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine, en face de l'hôpital de Saint-Boniface. Vous voyez que nous sommes tout proches, pas même à un mille de distance, de l'endroit où La Vérendrye foula le sol de Winnipeg. C'est donc dans un sens assez strict un français qui fut le fondateur de la grande capitale anglaise de l'ouest. La Vérendrye trouva sur la rivière Assiniboine un fort contingent de Cris dont les chefs s'engagèrent à faire désormais le négoce avec lui au lieu d'aller à la Baie d'Hudson. Ce fut un des traits de la vie de La Vérendrye qu'il attira dès l'abord la confiance des sauvages par son honorabilité et par le souci qu'il avait de les rémunérer convenablement de leur travail. Deux jours plus tard, le 26 septembre, il remonta la rivière Assiniboine jusqu'à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui Portage-la-Prairie. Il y fonda le fort La Reine.

Le 18 octobre, il fit un voyage chez les Mandannes, dans le Missouri. Il avait avec lui cinquante-et-une personnes, dont vingt-cinq sauvages. En route, six cents Assiniboines environ se mirent à l'escorter, accompagnés eux-mêmes de meutes de chiens, qui aidaient les femmes à porter les bagages. Le 3 décembre, il arriva au premier camp mandanne, qui était fortifié avec des palissades et des fossés. Il passa dix jours chez ces indiens, dont il admira l'esprit industrieux et la beauté physique. Il revint au fort La Reine, à Portage-la-Prairie, qu'il atteignit le 10 février 1739. Au printemps il fit reconnaitre les alentours du fort La Reine par le Chevalier son fils.

Comme ses fournisseurs de Montréal saisirent les pelleteries qu'il envoya dans l'est à cette époque, La Vérendrye se trouva dans une gêne extrême. On ne lui accordait même plus ce dont il avait besoin pour faire son commerce.

Au printemps de 1740, après avoir eu beaucoup de misère, il laissa le fort La Reine à la charge de son fils et retourna à Montréal. Il obtint des marchandises et se remit en route. Il arriva au fort La Reine le 13 octobre 1740. De là, il envoya Pierre Gaultier, dit le Chevalier, fonder le fort Dauphin, sur le lac de ce nom.

En 1742, le découvreur confia au Chevalier une nouvelle mission chez les Mandannes et l'engagea à se rendre le plus à l'ouest possible. C'est dans ce voyage que le chevalier découvrit les Montagnes Rocheuses. Le chevalier fut quatorze ou quinze mois sans pouvoir communiquer avec son père. Au retour de son fils, LaVérendrye se rendit à Montréal pour se défendre encore une fois contre la jalousie et l'envie, car tous ses ennemis paraissaient s'être donné rendez-vous sur ses ruines.

La Vérendrye avait sacrifié sa carrière militaire au bénéfice de son pays. En récompense, on le trainait devant les tribunaux. De guerre lasse il abandonna son entreprise. C'était en 1743. Quelques années plus tard, cependant, la cour de France, renseignée enfin sur les faits véritables, reconnut l'injustice dont La Vérendrye avait été la victime. Le roi lui accorda la croix de l'ordre militaire de Saint-Louis et lui donna une commission de capitaine. On éprouve un grand soulagement quand on arrive à cette dernière phase de la vie du découvreur, parce que cette décoration, ce titre de capitaine, constituent une véritable réhabilitation, qui dut être un baume pour celui qui en était l'objet. C'est une satisfaction pour tous ceux qui aiment la mémoire du grand homme de songer qu'avant de mourir La Vérendrye a vu son mérite reconnu. Le découvreur avait l'âme trop haute pour en vouloir à ses ennemis. Il songea à se remettre en route. La mort ne lui en laissa pas le temps. La Vérendrye mourut quelques semaines après sa rentrée en faveur auprès de la cour de France. C'était le 5 décembre 1749. Les restes du héros furent inhumés dans les cavaux de l'église Notre-Dame, à Montréal.

On peut résumer en quelques mots l'œuvre de ce grand français: Comme chrétien, La Vérendrye fut réellement un apôtre de l'Evangile, car le soin qu'il eut de s'entourer de missionnaires montre bien que chez lui une pensée de foi dominait tout, et que le négoce n'était qu'un moyen; comme fils de la France La Vérendrye montra son patriotisme en cherchant à doter la France d'un empire. La France, malheureusement, n'en put guère profiter au point de vue matériel, puisque le Canada passa à l'Angleterre onze ans seulement après la mort du découvreur. Mais l'œuvre était trop noble et trop colossale pour qu'on pût en circonscrire le bénéfice exclusivement aux vainqueurs de 1760. Les vainqueurs n'étaient ni de la langue ni de la religion du découvreur de l'ouest; et dans l'ordre ordinaire des choses la religion catholique, la France, le génie français devaient perdre le fruit des travaux de ce fils illustre. Mais l'histoire se rit de toutes les circonstances, de toutes les conséquences et de toutes les logiques humaines. Au-dessus des faits accomplis, au-dessus de toutes les conquêtes surnage ici ce fait capital, qui est providentiel: le pays découvert par La Vérendrye est devenu un pays populeux et prospère, mais la race victorieuse n'est pas seule à occuper ce pays et à bénéficier de son progrès. En dépit des misères morales et des tyrannies auxquelles l'Ouest canadien n'a pas échappé, l'Evangile dont La Vérendrye amenait ici les missionnaires et pour lequel mourait le père Aulneau a son autel et ses fidèles; et la langue française est parlée jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Il y a dans tout cela de la gloire pour l'Eglise et pour la France; —pour les populations qui ont envahi l'Ouest et qui s'y bâtissent fortune dans des conditions tellement favorables que l'histoire de la colonisation des peuples n'en offre peut-être pas de semblables, il y a sujet à profonde reconnaissance.

Voilà plus de raisons qu'il n'en faut pour assurer au projet du monument La Vérendrye les adhésions de tous. Adhésion officielle des gouvernements et des villes; adhésions de la population anglaise; adhésion des autres races qui habitent l'ouest; adhésion surtout de tous ceux qui ont une âme catholique et une origine française.

(*A suivre*)

Tolman restera en prison

New-York—Daniel H. Tolman, connu aux Etats-Unis et au Canada comme le "roi des usuriers" devra passer six mois dans une cellule de pénitencier. La Cour suprême en a décidé ainsi en renvoyant son appel. Tolman fut condamné le 9 octobre par la cour de première instance. Il a été prouvé que le fameux usurier demandait un bonus de $5.00 pour chaque dix dollars qu'il prêtait, remboursables dans les trois mois.

SIMPLE QUESTION

Ce n'est pas sans un certain étonnement—et un peu d'appréhension—que je lis ce qui suit dans la *Manitoba Gazette* officielle, publiée par autorité, No. 42, 18 octobre 1913, première page.

"His honour the Lieutenant-Governor-in-Council has been pleased to make the following appointments:

"Oct. 9th, 1913........"to be teacher of the School at Moose Lake: Miss Elizabeth Cookes."

Commissaire d'école, c'est la première fois, je crois, que je vois le gouvernement— le "Département de l'Education" d'Etat parlementaire, politique, "appointer" une institutrice. Dans les régions organisées "l'appointement," c'est-à-dire le salaire et la "nomination" des Instituteurs et Institutrices est du domaine des Commissaires d'Ecole et des familles du District Scolaire.

Cependant j'ai entendu parler, quelquefois, de nominations imposées, d'office, par le 'Département.'

J'oserai demander au *Manitoba* de renseigner, après bonne information, les Commissions Scolaires sur cette nomination d'Etat. Il serait bon de connaître les circonstances et les motifs de cette nomination. Cela peut être d'utilité pour elles et pour le public des contribuables scolaires.

L. HACAULT,
Commissaire d'Ecole, Bruxelles.

L'*Acte des Ecoles* autorise le Département d'Education à établir des écoles dans les territoires qui ne sont pas encore constitués en municipalités et en arrondissements scolaires. C'est le cas ici, nous dit-on.

CONGRES PEDAGOGIQUE

(Suite)



M. ROGER GOULET
Président Honoraire de l'Association des Instituteurs Bilingues

Le vendredi 17 octobre seconde journée du Congrès des Instituteurs Bilingues français-anglais du Manitoba, dès l'ouverture des séances c'est-à-dire, vers 9 hrs. ½ du matin, presque tous les sièges de la vaste salle de l'Académie St. Joseph sont occupés par les membres du corps enseignant.

M. G. R. Brunet, inspecteur d'écoles est au fauteuil présidentiel.

La première conférence inscrite au programme est intitulée: "L'enseignement de l'histoire par les Biographies, par M. Antonio de Margerie, de Ste- Anne. Le conférencier présente un travail véritablement remarquable quant à la forme, mais il ne semble pas avoir exactement compris le sujet, tel qu'on aurait désiré l'entendre traiter, c'est-à-dire: "Comment se servir utilement des biographies dans l'enseignement de l'histoire" ce qui amène de judicieuses remarques de la part de MM. les Inspecteurs Roger Goulet et Adrien Potvin.

Après quelques minutes de répit accordées par le président, le Révérend Frère Charles, directeur de l'Ecole St. Norbert monte sur l'estrade. Il nous fait assister à une leçon de lecture d'après la méthode phonique; cette leçon conduite de main de maître est un superbe corollaire de son admirable conférence de l'année dernière sur "La Méthode Phonique." Le Rév. Frère Joseph Finck, directeur de l'Ecole Provencher que l'on écoute toujours avec tant de plaisir ajoute quelques remarques au sujet de l'application de la méthode phonique dans l'enseignement de l'anglais et se déclare en faveur de la méthode semi-phonique ne donnant une valeur aux consonnes que si elles sont accompagnées.

A l'ouverture de la séance de l'après-dîner présidée par Monsieur François Carrière, de Ste. Amélie, vice-président en l'absence de Monsieur François Lageat, président. M. P. Chabalier de l'Ecole Provencher, près d'une heure durant, charme l'auditoire en traitant en un style des plus châtiés un sujet qui, à première vue, semble assez aride, "l'enseignement de la musique." On s'aperçoit bien vite que M. Chabalier



M. ADRIEN POTVIN
1er. Vice-président honoraire de l'Association des Instituteurs Bilingues

est non seulement un musicien de première force, et en théorie, et en pratique, mais qu'il est encore à même de vendre sa science, d'enseigner aux autres et de leur apprendre à enseigner ce qu'il possède si bien lui-même.

En quelques paroles pleines d'humour, M. Goulet demande aux instituteurs de s'occuper un peu plus sérieusement dans leurs classes de l'enseignement de la musique et d'imiter en celà les pays d'outremer où la musique est tenue en si haute estime.

La séance est ensuite ajournée, le Rév Père Adam, S.J., ayant exprimé le désir de donner quelques conseils particuliers aux Institutrices. Durant cet intervalle les Révérendes Sœurs de Jésus-Marie ont la gracieuseté de faire visiter leur Ecole et leur Couvent par les instituteurs présents.

Suivent les élections d'officiers pour 1913-1914 qui ont donné les résultats suivants :

Patron d'honneur, Sa Grandeur Monseigneur L. P. A. Langevin.

Président d'honneur, Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, Evêque Auxiliaire, Curé de Saint-Boniface.

1er Président honoraire, M. Roger Goulet, Inspecteur d'Ecoles, Saint-Boniface .

1er Vice-président honoraire. M. Adrien Potvin, Inspecteur d'Ecoles SaintB-oniface.

2me Vice-président honoraire. M. G. R. Brunet, Inspecteur d'Ecoles Saint-Boniface.

Président Actif, Monsieur François Carrière, de Ste Amélie.

1er Vice-président, Rév Frère Charles de lEcole St. Norbert.

2me Vice-président, M. Camille Fournier, de l'Ecole Provencher, St. Boniface.

Secrétaire-trésorier, M. Jules Grymonpré, N.P. J.P, St. Boniface.

Membres du Comité: MM. François Lageat, Guillaume La Rivière, Arthur Saint Pierre, Pierre Chabalier.

Séance du soir:—

Au fauteuil, M. François Lageat, Président de l'Association.

Les élèves de l'Ecole Provencher de Saint-Boniface, sous l'habile direction de leur principal, le Rév Frère Joseph Finck, nous font entendre deux jolis chœurs dont l'exécution parfaite soulève les applaudissements de l'assemblée, cette chorale infatigable nous charmera encore pendant les différents entr'actes.

Le président donne lecture d'une lettre d'excuse de Monseigneur Béliveau qui n'a pu se rendre à l'invitation des Instituteurs.



M. G. R. BRUNET
2ème Vice-président de l'Association des Instituteurs Bilingues

M. l'Inspecteur Goulet annonce que M. Grymonpré, secrétaire, empêché par une maladie subite de sa dame ne pourra venir donner lecture du résultat des élections des officiers, il veut bien le remplacer et fait lui-même ce rapport.

L'assemblée vote une adresse de sympathie à Monsieur Grymonpré et fait des vœux pour le prompt rétablissement de son épouse. M. Goulet dans un discours enthousiaste réfute ensuite les nombreuses et regrettables erreurs contenues dans un rapport du *Free Press.*

M. Goulet, aux applaudissements de l'assistance, s'écrie: J'aime la langue anglaise, J'aime le drapeau britannique, mais je parlerai le français jusqu'à ma mort.

M. l'Inspecteur Potvin avant de donner lecture de sa superbe conférence sur la Culture Physique (conférence que nous ne détaillerons pas ici, M. Potvin nous ayant gracieusement promis d'en donner des extraits dans nos colonnes dès la semaine prochaine) seconde, appuie et accentue les remarques de Monsieur Goulet au sujet de l'enseignement du français dans les Ecoles "Longtemps après que cette presse hostile sera disparue nous dit M. Potvin, le français sera encore parlé dans l'ouest canadien. Pour nous, ajoute-t-il, le drapeau britannique a toujours été le symbole de la liberté. On aura beau vouloir aller à l'encontre de cette liberté, on ne fera que la fortifier." Les applaudissiments répétés de l'assemblée ont bien prouvé que tous les assistants se trouvaient en communion d'idées avec l'orateur et secondaient avec lui les justes remarques de M. Goulet.

M. Lageat félicite M. Potvin et l'assemblée ratifie *manibus et pedibus;* il remercie MM. les Inspecteurs de leurs patriotiques déclarations et l'auditoire de sa bienveillante attention. M. Goulet propose ensuite un vote de remerciements au Rév Frère Joseph Finck, au Rév Frère Eugène Kuhn, pour la musique et les chants exécutés durant le congrès et mentionne d'une manière toute spéciale M. Albert Bétournay pour son concours bienveillant.

M. Potvin propose un vote de remerciements à la presse qui a encouragé l'association par sa présence et par ses articles.

La soirée se termine par quelques derniers chants patriotiques exécutés par la Chorale de l'Ecole Provencher et le *"God Save the King."*



M. J. GRYMONPRÉ, N.P. J.P.
Secrétaire-Trésorier

Contre l'Octroi de Nouvelles Licences

A son assemblée dimanche dernier la Ligue du Sacré-Cœur a décidé de portester énergiquement contre l'octroi de nouvelles licences a Saint-Boniface.

Une requête à MM. les Commissaires des Licenses fut préparée et ceux qui désirent la signer peuvent le faire au bureau de M. Théo. Bertrand, Bloc du Collège, rue Aulneau ou au dépôt de tabac de M. J. B. Leclerc, rue Provencher.

La Ligue invite tous ses membres ainsi que le public en général à s'empresser de signer cette requête, afin de bien démontrer aux de Saint-Boniface s'oppose à l'oc- Commissaires que la population troi de ces nouvelles licences.

J. A. BEAUPRE,
Secrétaire.

L'IMMEUBLE

La crise financière aura eu pour bon effet, en arrêtant la fièvre de la spéculation, de régulariser les prix des terrains.

Il paraît évident à tout homme d'affaires que certaines propriétés n'avaient pas acquis sur le marché la valeur réelle parce que l'annonce favorisait plutôt d'autres terrains où beaucoup d'intérêts étaient engagés. Le prix de vente de ces derniers terrains est aujourd'hui dans le *statu quo.* Il ne baisse pas, parce qu'il représente la valeur réelle. Il n'augmente pas non plus pour deux raisons: d'abord, à cause de la rareté de l'argent, et, ensuite, parce que le capital disponible est plutôt placé sur des propriétés dont le prix ne représente pas encore la valeur réelle .

Saint-Boniface et l'ouest de Transcona ont tout à gagner dans cette crise. Il est indéniable que l'augmentation du prix des terrains a été plus lente, trop lente même à l'Est de Winnipeg, dans ces dernières années. Une comparaison avec les prix des autres faubourgs de la grande ville, "porte d'or de l'Ouest Canadien" convaincra tout homme sensé de ce retard qui n'avait pas sa raison d'être.

A quoi cela est-il dû ? Uniquement au fait que ceux qui ont acheté entre Winnipeg et Transcona ont eu surtout pour but l'acquisition de terrains qu'ils pourront utiliser pour l'industrie dans un avenir rapproché. Leur but n'était pas de spéculer. Ils voulaient se mettre chez eux. Des capitalistes qui avaient le flair du progrès ont mis la main sur certaines étendues de terrain, et attendent l'établissement de ces industries avant de placer leurs propriétés sur le marché. Ils auront à y gagner. Il est absolument certain qui d'ici à quelques années, Transcona, Saint-Boniface et Winnipeg seront de fait une seule et même ville administrée par différents pouvoirs municipaux.

Les principaux commerçants en gros de Winnpeg, prévoyant que le pont Provencher ne suffira pas, malgré ses soixante-six pieds de largeur, à accommoder tout le traffic entre les trois villes, agitent sérieusement la question de jeter un autre nouveau pont sur la Rivière Rouge. Des pétitions et de substantielles souscriptions ont déjà été faites à cet effet. Il est hors de doute que ces commerçants en gros, dont les entrepôts à Winnipeg sont actuellement trop étroits, ont peu d'autres alternatives que de s'établir à Saint-Boniface, qui est de fait au centre de Winnipeg, et de faire d'ici, grâce à la facilité des communications par voies ferrées, la distribution de leurs marchandises dans notre province et dans tout l'Ouest.

Ils savent qu'ils acquerront ici à prix raisonnable un emplacement d'assez grande dimension, qui leur couterait des milloins à Winnipeg, et qu'ils auront toutes les protections et les améliorations modernes de la grande ville.

Les travaux du pont Provencher avancent rapidement. Du moment que ce pont sera terminé, Saint-Boniface et Transcona prendront un nouvel essor dans le chemin du progrès et les prix des terrains augmenteront en conséquence. Nous conseillons à ceux qui ont placé des capitaux dans Saint-Boniface, entre Winnipeg et Transcona de ne pas se presser de vendre leurs propriétés, car nous savons qu'ils réaliseront de gros bénéfices.

A l'est de Saint-Boniface, les terrains doivent par la force des choses augmenter de valeur. Transcona doit nécessairement s'étendre vers l'ouest et se relier dans un avenir assez rapproché avec notre ville. Nous n'en voulons pour preuve que les grandes compagnies qui y détiennent du terrain afin d'y établir des abattoirs ou des manufactures. La "Maple Leaf Milling Coy." y détient un grand emplacement juste en face des terrains achetés récemment par la "Winnipeg and Transcona Realty Coy." La "Compagnie Galloway" a déjà fait préparer ses plans, et doit construire une manufacture au printemps. Les abattoirs devront nécessairement se construire bientôt, car il y a déjà 4,000 têtes de bétail dans les cours à bestiaux. C'est un joli début qui engageront certainement les compagnies d'abattoirs et de conserves alimentaires à occuper leurs terrains le plus tôt possible.

La rue Marion doit être prolongée jusqu'à Transcona-Sud. Cette rue et le chemin de Springfield seront les deux grandes artères qui relieront Saint-Boniface et Transcona.

Il ne faut pas oublier les usines que le "Canadian Northern" établit de ce côté. Notre ville ne peut s'étendre qu'à l'Est et au Sud-Est. Le cœur de la ville ne pourra manquer de bénéficier de toutes ces entreprises.

La récolte superbe de cette année qui amènera des millions dans notre province, le rétablissement de l'équilibre dans le marché de l'immeuble, les entreprises ci-haut nommées, la campagne de notre Chambre de Commerce dont le zèle et le dévouement attirent par l'annonce et tous les meilleurs moyens, l'attention de la finance sérieuse sur notre cité, tout nous fait présager pour bientôt, dès l'année prochaine, peut-être, un réveil heureux dans les affaires et un grand pas de notre région vers la prospérité.

Colonie Belge

BRUXELLES

Le Rév. R. M. Heyman, curé de cette colonie belge, ayant renoncé à permettre à ses paroissiens de le fêter le jour de Tous les Saints (1er novembre) comme le veut la tradition depuis l'an 1900, ceux-ci se sont réservés de le fêter lors de la prochaine soirée d'hiver organisée au profit de l'église St. Gerard qu'il a bâtie en 1906. Sans doute il y aura foule. Le programme, seul suffirait pour cela. Nous le publierons prochainement. Les Belges savent apprécier un bon curé. Et les Canadiens aussi.

La Fanfare Lavérendrye

Les membres de la fanfare La Vérendrye ont tenu une nombreuse et intéressante réunion mardi soir, au Club Laurier. Ils ont fait l'élection de leurs officiers et ont décidé la fondation d'un orchestre et d'une chorale portant également le nom de La Vérendrye.

Le résultat des élections est le suivant :

Président honoraire, M. G. A. Bétournay.

Président, M. C. C. Bernier.

Vice-président, M. Edmond Beaudry.

Secrétaire-trésorier, M. Joseph Vermander.

Asistant-secrétaire-trésorier, M. J. A. Ferland.

Directeur de la fanfare, de l'orchestre et de la chorale, M. Paul Salé.

Assistants, MM. H. Duyvejonck et Z. Lavoie.

Tambour, M. Albéric Petrin.

Exécutif: M. F. X. Lavoie, président sortant de charge; L. J. Lévesque, Joseph Clément et J. N. Senez.

Fanfare, orchestre et chorale auront de nombreux exercices et durant l'hiver on nous annonce des concerts conjoints des trois sections.

Les discours qui ont eu lieu par les officiers indiquent bien que ce groupe de musiciens a l'intention de nous donner de la splendide musique.

Chronique de la Province

THIBAULTVILLE

Notre bon ami M. Edmond Smith, qui a perdu son épouse et l'un de ses fils, et dont plusieurs enfants sont encore gravement malades, reçoit de partout les plus vives sympathies, non seulement de la paroisse, mais de l'extérieur. Parmi les personnes qui lui ont écrit mentionnons: L'honorable Dr Montague, M. John Montague, M. H. A. Bowman, M. J. B. Lauzon et M. S. Neault, de Winnipeg. Nou tenons aussi a reproduire deux lettres, l'une adressée par l'Honorable Robert Rogers, ministre des Travaux Publics, et une autre par M. l'abbé Defoy, de Letellier.

Bureau du Ministère des Travaux Publics du Canada

Ottawa, octobre le 13, 1913.

Mon cher Smith,

J'ai appris, ce matin seulement, par notre ami à tous deux, Albert Préfontaine, la perte très cruelle que vous venez de faire de votre femme et de votre fils. Permettez-moi de vous offrir mes plus sincères sympathies dans cette heure d'épreuve.

Je suis votre ami bien sincère,

R. ROGERS.

Voic maintenant la lettre de M. l'abbé Defoy :

Letellier, 15 octobre 1913.

Mon cher Monsieur Smith,

Il est inutile pour moi de vous faire de longues phrases pour vous exprimer mes sympathies, à l'occasion des épreuves que Dieu vient de vous envoyer. Vous connaissez assez l'amitié que j'ai pour vous pour croire que je suis moi-même actuellement dans le besoin d'avoir des consolations. La divine Providence fait planer sur votre demeure un voile lugubre d'une tristesse profonde à déchirer votre âme si sensible. Le ciel si gai de chez vous s'est assombri; il s'est couvert de nuages d'une épaisseur telle qu'il semble que le vent de la joie ne les charmera jamais.

Il ne faut pas ajouter foi à de pareilles idées de désespérance. Le bon Dieu sait ce qu'il fait, et nous, nous sommes doués d'un esprit trop borné dans ses vues pour comprendre les desseins du Créateur à notre égard. Nous ne sommes que de passage sur cette misérable terre; nous nous voyons les uns les autres rien qu'une seconde; puis la mort vient fermer nos yeux sur tout ce qui faisait les charmes de notre existence.

En dépit de sa voracité, il y a une chose que la terrible Moissonneuse ne peut toucher, c'est le *cœur.*

Ce précieux organe vit toujours, il continue ses battements jusqu'au fond du tombeau, en un mot, il ne meurt pas, il ne peut mourir. Ce qui en fait la vie, c'est l'amour, l'amour éternel, vivant toujours, comme Dieu lui-même, cet amour jaillit du cœur, noie les plus vives douleurs en fortifiant, à mesure que nous vieillissons, la certitude de revoir au ciel les belles âmes dont l'absence nous torture tant.

La vie n'est rien, nous allons ailleurs; reposons-nous en Dieu et nous vivrons en Lui

Votre foi se développera, s'agrandira, s'illuminera au souffle du malheur qui vient vous visiter si cruellement. C'est dans cette foi que votre cœur brisé, comme un oiseau blessé, viendra se réfugier avec confiance. La prière, la lecture, les soins à apporter à vos chers enfants qui pleurent, la pensée de la rapidité de la vie, l'assurance d'aller bientôt, à votre tour, jouir de Dieu avec votre épouse si regrettée et avec votre bon Robert que j'ai su aimer, tout vous procurera de douces et pieuses consolations. Vous offrirez généreusement votre sacrifice au pied de la croix, le Christ aux bras de douleur vous comprendra; cet acte de votre part devra nécessairement attirer sur vous et les vôtres les vertus qui feront de vous et de tous des élus de Dieu.

Je vous présente toutes mes condoléances. Je vous presse sur mon cœur de prêtre, en vous priant de croire que mon âme est toute ouverte pour vous dire: courage, courage, courage!

Veuillez exprimer à chacun de vos enfants tous les sentiments d'affection que je leur porte; dites-leur que je les embrasse avec émotion en les bénissant mille fois.

Je demeure,
Mon cher Monsieur Smith,
Votre ami dévoué,
ALEXANDRE DEFOY, Ptre.

LA BROQUERIE

Un cas exceptionnel.— Deux fermiers de nos environs avaient récemment demandé tous deux un wagon pour charger, l'un un envoi de foin, l'autre un envoi de bois. Un wagon avait été demandé à Giroux, l'autre à la Broquerie même; au conducteur du train.

Nos deux braves arrivent l'un le samedi matin, et charge son foin au bout du wagon, il repart chercher une autre charge, l'autre arrive et charge incontinent du bois à l'autre bout du char. Ils continuèrent ainsi à jouer à chassez-croisé jusqu'au lundi où leurs bêtes se rencontrèrent au milieu de la porte du wagon, invectives, puis quelques horions furent échangés sans grand dommages. Il nous paraît que s'il y avait un employé à la Broquerie chargé de la station tous ces ridicules ennuis n'existeraient pas; la compagnie C.N.R. à des agents qui perdent leur temps à des besognes plus futiles; pourquoi dédaigner un pays où les transactions s'accroissent continuellement.

—Les battages sont enfin terminés, à la grande joie de tous ceux dont le grain mis enfin en lieu sûr ne craint plus les dangers du plein air.

Ces battages qui font l'objet dans chaque ferme d'une petite fête de famille, sont attendus avec impatience.

Aussi écoute-t-on venir de loin le lourd engin qui traîne en mugissant le séparateur, et, c'est grand bonheur lorsqu'il peut atteindre sans encombre la ferme où on l'espère.

La semaine dernière, il versait le lourd engin a moitié sur un petit ponceau destiné au fauchissement de la voie ferrée juste à l'entrée d'une ferme de notre paroisse. Heureusement qu'il n'avait pas versé entièrement aussi son conducteur Pierre Boily après avoir pris quelques précautions élémentaires, résolut-il de se tirer de ce mauvais pas. Par une habile manœuvre il fit donner à sa machine toute sa force, et comme un fidèle coursier sous la main qui le guide, celle-ci bondit, se dressa et escalada la voie ferrée. Un mouvement en arrière et un vif départ en avant, l'engin entrait dans la ferme aux acclamations de tous. Il était temps, un train de marchandises arrivait à la place que venait de quitter la machine deux minutes après elle.

BRIXIUS.

BOHÉMIER-CHAMPAGNE

A Saint-Norbert le 21 du mois courant, M. Alex. Bohémier conduisait à l'autel Mlle Evélina Champagne. Le mariage fût célébré en grande pompe. M. Bohémier accompagnait son fils ; M. Ed. Champagne accompagnait sa fille. Assistaient à la cérémonie, M. Alp. Champagne, frère de la mariée et Mlle F. Bohémier sœur du marié. Le jeune couple semblait des plus heureux; la mariée était charmante en son riche costume de velours grenat. Que le bonheur soit leur partage!... Joyeux étaient-ils lorsqu'ils prirent le train pour les Etats-Unis, joyeux ils reviendront, nous l'espérons.. Nos félicitations et souhaits de bonheur aux nouveaux mariés.

Communiqué.

Chez Nous et Autour de Nous

L'assemblée des Artisans Canadiens Français d'hier au soir fut un succès. La partie de cartes a été gagnée par Melle Pelletier et M. G. Rocan; les prix de consolation ont été attribués à Mme Degagné et M. J. B. Leclerc. Les prix avaient été offerts par le Président M. J. A. Beaupré et le goûter par M. A. C. La Rivière.

La soirée s'est terminée par un programme de musique, chant et déclamation.

La prochaine soirée aura lieu le 11 novembre.

L'Honorable Secrétaire Provincial, M. Joseph Bernier a offert de magnifiques prix pour la série qui se terminera le 23 décembre.

AU COLLEGE

Le Cercle Provencher de l'A.C.J.C. avait le plaisir d'entendre, dimanche soir, M. Lucien Senez lui donner un excellent travail sur la vie de Mgr Provencher, premier évêque de Saint-Boniface.

Le Cercle continue, cette année, conjointement avec ses travaux d'action sociale, ses études sur l'histoire manitobaine, et c'est la période qui s'étend de 1818 à 1853, date de la mort de Mgr Provencher, qui faisait le sujet de l'instructive conférence de M. Senez. Les travaux apostoliques du grand évêque et de ses premiers compagnons, MM. Dumoulin, Thibault et Belcourt; les malheurs qui frappèrent autrefois la colonie; la constitution de l'ancien gouvernement d'Assiniboia; l'arrivée des Oblats, l'abolition du monopole des pelleteries, enfin tous les points d'un intérêt quelconque pendant cet espace d'a peu près un demi siècle furent clairement traités et ensuite discutés par l'auditoire.

Comme l'année dernière, les jeunes de langue française, sous la conduite d'officiers zélés, font de la bonne besogne, et tout en menant rondement les travaux du cercle d'études et de l'académie, ils préparent à la sourdine une enquête économique des plus intéressantes. La population de Saint-Boniface aura le plaisir de constater par elle-même l'excellence de l'action à laquelle ils se livrent, quand le Cercle Provencher l'invitera cet hiver à une séance publique pour célébrer sa fête patronale.

PETITES ANNONCES

Assemblée des membres de l'Alliance Nationale, jeudi le 30 octobre, à 8 h. p. m., àla salle du Club Laurier.

Cette semaine, au Théâtre Walker, une comédie "The Damozel" par une troupe anglaise ayant à sa tête M. Brought. La semaine prochaine, M. Walker Whiteside présentera le drame "Thyphoon" pièce encore meilleure que "Within the "Law" qui a obtenu un si grand succès deux semaines durant. A l'affiche "The Pink Lady."

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balson; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.